



# RAPPORT D'ACTIVITÉ / 2022

FÉDÉRATION DES ÉLUS

**epl**

DES ENTREPRISES  
PUBLIQUES LOCALES



# / Édito

## **En avance sur l'avenir**

*La lecture d'un rapport d'activités permet, d'année en année, de mesurer le chemin parcouru. Cette année encore, l'engagement de la FedEpl pour faire avancer la cause de l'économie mixte locale a été total, dans un contexte de crise aux origines multiples. Suites du Covid-19, guerre en Ukraine, flambée des prix de l'énergie, inflation, réchauffement climatique... Comme ailleurs dans le monde mais avec ses spécificités, la France fait face à une crise qui semble vouloir s'installer dans la durée, qui interroge son modèle social, son autonomie énergétique, la capacité d'attractivité de ses territoires.*

*Pour mener à bien ces nombreux chantiers, les collectivités locales recourent de plus en plus aux Sem, Spl et SemOp. Avec le temps, la gamme des Entreprises publiques locales s'est installée dans le paysage institutionnel, offrant aux élus à la fois la souplesse d'intervention de l'entreprise privée et la nécessité de conserver la gouvernance publique sur les choix d'avenir dans les territoires. Car les attentes de notre société évoluent. Cette dernière réclame plus de solidarité, de proximité, dans des domaines comme l'action sociale, la santé, les énergies renouvelables, les services funéraires, ainsi que davantage de sobriété déclinée notamment dans les modes de construction.*

*Nous préparons le monde de demain, il sera décarboné, moins consommateur d'espaces, plus soucieux de nos aînés... Une société plus encline que jamais aux valeurs de l'économie sociale et solidaire, aux vertus portées par un management soucieux des personnes et de l'impact de l'activité entrepreneuriale sur l'environnement. De la création du club des Présidents d'Epl du funéraire au dialogue avec les Chambres régionales des comptes, de la journée de décryptage de la Loi 3DS à la parution étoffée de l'EplScope, le baromètre annuel de l'économie mixte locale, une idée générale et volontariste a traversé toutes nos activités : les Epl sont indispensables au développement des territoires, elles portent des réponses concrètes et sont porteuses d'innovations dans tous les domaines. Pour conforter cet élan, il faudra veiller plus que jamais à sécuriser la capacité d'initiative des élus locaux et à leur offrir un cadre juridique stable.*

**Patrick Jarry**

Maire de Nanterre,  
Président de la Fédération des Élus  
des Entreprises publiques locales

# Sommaire

<b>Les missions</b> .....	<b>6</b>
<b>Les indicateurs</b> .....	<b>7</b>
<b>Les évènements marquants de l'année 2022</b> .....	<b>8</b>
Janvier .....	8
Février .....	12
Mars .....	14
Avril .....	17
Mai .....	21
Juin .....	22
Juillet .....	24
Septembre .....	28
Octobre .....	31
Novembre .....	32
Décembre .....	35
<b>Le rôle politique</b> .....	<b>40</b>
<b>L'action politique</b> .....	<b>42</b>
Conforter le positionnement de la FedEpl comme LA référence en matière d'Epl .....	43
Redéployer un dialogue permanent avec le gouvernement et le Parlement .....	46
Porter la voix de l'économie mixte au plan européen .....	48
Mise en place d'un dialogue régulier avec les contrôleurs, et d'un accompagnement dédié des adhérents .....	49
Consolider la fluidité entre l'action politique de la FedEpl et l'action éditoriale .....	50

## **L'action territoriale** ..... 52

Des élus au cœur de la gouvernance de leurs Epl, de la FedEpl et des Fédérations régionales .....	53
La FedEpl, un centre de ressources pour les collectivités locales sur la création, le recours et le pilotage des Epl.....	54
Les fédérations régionales d'Epl au centre de leur environnement institutionnel.....	55

## **L'accompagnement des adhérents** ..... 57

Nouveaux adhérents : la Fédération vous accueille.....	58
Composantes de la gamme Epl : séminaires annuels des dirigeants permettant de bâtir et de s'approprier collectivement une doctrine.....	58
Renouvellement ou obtention de nouvelles délégations de service public : la Fédération aux côtés des adhérents qui jouent leur avenir.....	59
L'appui au management des entreprises : des enjeux communs à toutes les Epl.....	59
Partage d'expertises et d'expériences intermétiers .....	61
Fidélisation et connaissance des adhérents : améliorer la personnalisation et la lisibilité de l'offre .....	62

## **Annexes** ..... 64

Les adhésions.....	65
Les radiations.....	66
Organismes dont la Fédération est membre.....	68
Organigramme.....	69

# Les missions

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 376 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Elle est gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques.

La FedEpl est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par le Centre européen des employeurs et entreprises fournissant des services publics (CEEP).

## ■ L'action politique

Permettre à toutes les Epl d'intervenir et de se développer dans les conditions les plus favorables.

Forte d'un réseau de 11 000 élus, présidents et administrateurs d'Epl, la Fédération des Epl :

- pilote une action de veille prospective et stratégique afin d'anticiper et de construire l'avenir du mouvement Epl ;
- conduit une action politique pour obtenir pour ses adhérents le cadre législatif et réglementaire le plus favorable possible, tant au plan national qu'europpéen. Elle dialogue à cette fin en permanence avec les ministères, les administrations, les parlementaires, etc.

## ■ L'action territoriale

Promouvoir le modèle Epl auprès des collectivités locales et les accompagner dans le pilotage de leurs opérateurs et leurs choix de modes de gestion.

La FedEpl œuvre à renforcer la connaissance des différents outils de la gamme Epl à l'intention des décideurs locaux. Elle est aux côtés des collectivités intéressées par les Epl pour renforcer le pilotage de leurs opérateurs et les accompagner dans leurs réflexions. Ce dialogue avec les collectivités locales s'organise avec le soutien des treize fédérations régionales.

La Fédération est également présente au sein de multiples instances et organismes nationaux et européens dans lesquels elle relaie les préoccupations et les initiatives des Epl.

## ■ L'accompagnement des adhérents

Accompagner ses adhérents afin de préparer l'avenir et de renforcer la performance des Epl dans l'ensemble de leurs activités.

À l'écoute de ses adhérents, la FedEpl déploie les ressources et les actions adaptées à leur évolution pour les aider à gagner des parts de marché. Spécialiste de l'économie mixte, la Fédération offre à ses adhérents une palette d'expertises et de temps forts destinée à consolider leur professionnalisme et à s'approprier le contexte comme les conditions de leur développement : accompagnement juridique, journées d'actualité, formations, analyses financières, préparation des DSP (délégations de service public), création d'Epl, identification de nouveaux modèles, guides pratiques, appui au management.

Cette animation réseau, au plus près des besoins et des aspirations des Epl, leur permet de mutualiser leurs expériences et leurs savoir-faire.

# Les indicateurs

## 1 376 Sem, SemOp ou Spl en France

870 Sociétés d'économie mixte (Sem), 38 Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) et 468 Sociétés publiques locales (Spl) sont dénombrées au 1<sup>er</sup> juin 2022, portant à 1 376 le total des Entreprises publiques locales (Epl). Le mouvement de l'économie mixte locale poursuit sa croissance – il s'agit d'un nouveau point culminant – à la faveur de la création de 57 Epl en un an, dont 21 Sem, 4 SemOp et 32 Spl. Le domaine du tourisme, de la culture et des loisirs apparaît comme le plus dynamique en termes de création de société, dans la perspective de gérer des équipements et de promouvoir et d'encourager le développement touristique territorial. De nombreuses créations sont identifiées dans l'environnement et les réseaux, afin de favoriser la production d'énergies renouvelables et d'accélérer la transition environnementale.

## Des Epl adaptées aux enjeux de chaque échelon de collectivités territoriales

Le bloc communal est à la manœuvre dans la grande majorité des Sem, des Spl et des SemOp. 41 % d'entre elles ont une commune comme actionnaire de référence, tandis que 32 % sont menées par des intercommunalités et 8 % par d'autres structures de coopération intercommunale. Mais dans les autres cas, ce sont des départements, des régions ou des collectivités à statut particulier – comme la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française – qui détiennent une majorité au moins relative dans la gouvernance de ces sociétés. L'économie mixte locale continue d'apporter des solutions appropriées aux problématiques de chacun de ces échelons et répondent aux enjeux pluriels des territoires. À cela s'ajoute une grande diversité d'autres actionnaires : des institutions financières, des grands groupes privés comme des entreprises d'envergure locale, des organismes professionnels et consulaires, des associations, voire des citoyens.

## 14,93 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2021, et même plus en 2022

Après une année 2020 très fortement marquée par les incidences de la crise sanitaire, les Entreprises publiques locales sont entrées dans un nouveau cycle de croissance. Sem, Spl et SemOp ont produit un chiffre d'affaires estimé à 14,93 milliards d'euros en 2021, portées par la bonne santé des sociétés dans les domaines de l'immobilier, de l'aménagement et de l'environnement et des

réseaux. L'année 2022 s'est inscrite dans la même tendance, avec une normalisation de l'activité dans la mobilité et le stationnement, comme dans le tourisme, la culture et les loisirs. La conjonction de différents chocs exogènes n'a pas entamé l'assurance des dirigeants d'Epl. Ils sont une large majorité à être confiants concernant les perspectives de leurs sociétés dans les prochains mois, en dépit de la hausse des coûts de l'énergie et malgré une inflation qui demeure à un niveau élevé.

## 63 563 emplois en équivalent temps plein dans les Sem, les Spl et les SemOp

Stabilisé au cours de l'année 2020 à rebours de l'évolution de l'activité économique, l'emploi a progressé en 2021, puis en 2022 au sein des Epl. La croissance de l'activité au cours de ces deux exercices a engendré de nombreuses créations d'emploi pour accompagner un nouveau cycle de développement. Selon les dernières informations disponibles, le nombre d'emplois dans les Sem, les Spl et les SemOp est estimé à 63 563 effectifs en équivalent temps-plein. Les velléités d'embauche observées parmi les dirigeants d'Epl se sont concrétisées au cours des derniers mois. 34 % des dirigeants interrogés annonçaient en outre leur intention d'embaucher en 2022, quand 61 % tendaient vers une stabilisation dans le courant de l'année. Les premières remontées de terrain de fin d'exercice comptable le confirment.

## 656 887 logements gérés par des Epl : un nouveau point culminant

L'entrée en vigueur de la loi Elan avait introduit des incertitudes. Entraînant une restructuration du tissu des bailleurs sociaux, elle a induit un certain nombre de mutations pour les Sem immobilières. Les 126 Epl intervenant dans le secteur administrent aujourd'hui un patrimoine total de 656 887 logements, dont 446 561 logements conventionnés. Les 146 217 logements et foyers gérés en Outre-mer font des Sem les principaux bailleurs ultramarins. Elles sont des actrices incontournables de la mixité sociale et de la solidarité territoriale. Malgré une baisse des mises en chantier – au nombre de 8 299 –, en raison d'une conjoncture défavorable, l'activité des Epl immobilières demeure substantielle et en croissance. Les Sem de logement ont produit un chiffre d'affaires estimé à 4,77 milliards d'euros en 2021, soit une progression de l'activité de près de 10 % en un an.

En savoir plus :  
[Eplscope 2022, Le baromètre des Entreprises publiques locales](#)  
[Observatoire des Epl immobilières 2022](#)  
[Note de conjoncture 2023 : croissance et nuages à l'horizon](#)

# Les évènements marquants de l'année 2022

Comment les Entreprises publiques locales ont-elles traversé l'année 2022 ? Evolutions législatives, notamment avec le vote de la loi 3DS, congrès et salon de Tours (4-6 octobre), Rencontre nationale (6 juillet), Conférence des Outre-mer en Guadeloupe et à Saint-Martin (28 novembre-2 décembre), etc. Retour sur une année riche tant pour la Fédération des élus des Entreprises publiques locales que pour l'ensemble du mouvement de l'économie mixte.

## Janvier

4 janvier

**Adopté à l'Assemblée nationale, le projet de loi 3DS met le cap sur la commission mixte paritaire**

Après trois mois de travaux, l'Assemblée nationale adopte le projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, plus connu sous le nom de 3DS.



Capture vidéo Assemblée nationale

**La FedEpl s'est fortement mobilisée sur ce texte, qui comprend un chapitre « Transparence et agilité » consacré aux Epl, dont la FedEpl souhaite qu'il comprenne le plus possible de propositions figurant dans son livre blanc sur l'économie mixte locale. À ce titre, le président Patrick Jarry a été auditionné par les rapporteurs,**

s'entretenant régulièrement avec Jacqueline Gourault, alors ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. De nombreux députés sont aussi sensibilisés au sujet.

**Des dispositions adoptées par le Sénat auparavant ont disparu (éligibilité des Spl de culture au mécénat), d'autres sont apparues (création de la Spl universitaire), tandis que les autres mesures qui portent pour une large part sur la gouvernance et le contrôle des filiales ont connu des modifications importantes. Cette loi a été définitivement adoptée le 31 janvier.**

**Frédéric Joram, directeur adjoint à la Direction générale des Outre-mer (DGOM) : « Le Plom est sur une bonne dynamique »**

La FedEpl met l'accent sur **le rôle prépondérant joué par les Sem immobilières en Outre-mer.** Frédéric Joram directeur adjoint à la Direction générale des Outre-mer (DGOM), fait le point sur ce dossier sensible dans les territoires ultramarins et répond à toutes les questions sur le bilan du Plom (Plan logement Outre-mer), le coût des matériaux de construction et la prise en compte des normes sur

chaque territoire. « Ce plan est, comme vous le savez, en cours de déploiement et prendra fin en 2022. Quinze mesures sont achevées, 50 sont encore en cours. Nous avons conçu ce plan pour qu'il soit évolutif. Au cours des mois et dans la foulée des discussions avec l'ensemble des partenaires, dont la Fédération des élus des entreprises publiques locales, nous avons pu faire évoluer le contenu des actions prévues », assure ainsi le directeur adjoint.



Frédéric Joram (Photo DR)

**Tout savoir sur les modes d'intervention des Epl de production EnR (filiales, montages juridiques...)**

À travers une note dédiée, la FedEpl informe ses adhérents des **différents modes d'intervention des Sem de production EnR au service de la transition énergétique.** Les Sem de production d'énergie connaissent ces dernières années une

croissance ainsi qu'une filialisation importante. Bras armés des collectivités, elles sont en mesure d'intervenir à toutes les étapes d'un projet Enr (financement, développement, exploitation). Elles ont la possibilité **d'associer les citoyens et les collectivités locales du territoire au financement voire à la gouvernance de la société de projet Enr** (article 111 de la loi croissance verte de 2015). Elles favorisent également l'emploi local non délocalisable et réinvestissent les recettes dégagées par les projets Enr sur le territoire.

#### 5 janvier

### **La FedEpl rencontre le Conseil national de l'ordre des architectes**

La FedEpl rencontre divers élus de la formation « action territoriale » du Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA) pour échanger suite au renouvellement des élus sur l'actualité commune. **La rencontre a eu lieu avec Valérie Flicoteaux, vice-présidente du CNOA en charge de l'action territoriale ainsi que les conseillères nationales Alice Caillouel et Katia Maiboroda et Marie Presani, conseillère régionales Occitanie, membre de la formation action territoriale du CNOA.**

Cette première rencontre entre la FedEpl et le CNOA après le renouvellement de la gouvernance de ce dernier fin 2021 est l'occasion de présenter les structures respectives, la diversité des activités des Epl et leurs positions dans le débat public.

#### 6 janvier

### **SGI France et la FedEpl soutiennent l'appel conjoint de la CES et de SGI Europe pour replacer les services publics au cœur des enjeux européens**

Les services publics sont plus que jamais des acteurs indispensables au service du dynamisme et de la réussite de la construction européenne. Dans la perspective de la présidence française de l'Union européenne (PFUE) qui s'ouvre pour six mois à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, SGI France, section française de SGI Europe (présidée par Pascal Bolo), formule dès novembre 2021 une série de propositions en ce sens. Ces propositions, remises à **Clément Beaune, alors Secrétaire d'État chargé des Affaires européennes**, s'articulent autour de **trois axes : les affaires sociales, l'investissement dans les services publics, et les nouvelles transitions sociales, écologiques et numériques.**

**SGI France**, ainsi que la **Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl)**, souhaitent ainsi contribuer à la pleine réussite de la PFUE 2022, en soulignant les atouts des activités de services publics essentielles au développement économique et social de l'Union européenne. En tant que représentant français des employeurs au service de l'intérêt général et du public, SGI France entend ainsi accompagner et soutenir les initiatives des pouvoirs publics

dans le cadre de cette présidence tournante.

**Une tribune conjointe signée par Laurent Berger, Président de la Confédération européenne des syndicats (CES) et Secrétaire général de la CFDT, et par Pascal Bolo, Président de SGI Europe et de sa section française SGI France**, publiée le jeudi 6 janvier dans Ouest-France traduit le **consensus historique porté sur le sujet par des organisations syndicales représentatives respectivement des salariés et des employeurs.**

#### 14 janvier

### **Les Sem immobilières ultramarines déploient expertise et agilité au plus près des besoins des populations**

Le Président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl), Patrick Jarry, maire de Nanterre, annonce qu'il se rendra fin janvier à la rencontre des Epl de La Réunion. L'occasion de mettre en lumière le rôle des Sem immobilières ultramarines. Les chiffres sont éloquents : les 15 Sociétés d'économie mixte (Sem) immobilières déployées en Outre-mer représentent 144 000 logements, soit 72 % du parc de logements sociaux des territoires ultramarins. Une puissance de feu qui s'explique par l'agilité du modèle et la capacité à porter des projets répondant aux multiples attentes de la population. Cette situation est directement liée au contexte

historique. **Les Sociétés immobilières d'Outre-mer, les SIDOM**, étaient gérées à l'origine par l'État, avant que les collectivités territoriales n'entrent dans le capital à travers la création de Sem. Les offices HLM n'ont jamais vraiment existé en Outre-mer et les autres acteurs, des ESH (Ndlr, Entreprise sociale pour l'habitat) essentiellement, complètent l'offre de logements sociaux sur place. Un point important est aussi à retenir : **80 % de la population est éligible aux logements sociaux dans les territoires ultramarins**. D'où l'importance de ce secteur et de la gestion qu'il implique.

À noter que la FedEpl est cosignataire du **Plom (Plan Logement Outre-mer) 2019-2022** et a accompagné depuis 5 ans, 9 Sem immobilières ultramarines auprès de la CGLLS (Caisse de garantie du logement locatif social) : 3 Sem pour les aides au redressement, 4 Sem pour les garanties et 2 Sem pour le FSI. Des données réunies dans l'Observatoire des Sem immobilières 2021.

#### 19 janvier

### **Aides-territoires propose un nouvel espace de travail collaboratif pour les collectivités et leurs Epl**

Aides-territoires est la plateforme publique, portée par la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) et France Mobilités, qui permet aux collectivités et à leurs partenaires locaux, dont les Entreprises publiques locales, de trouver des aides financières et en

ingénierie. Objectif ? **Donner vie aux ambitions de leur territoire !** Longtemps dédiée à la veille sur les dispositifs d'appui disponibles, la plateforme offre désormais la possibilité aux agents et aux élus de se créer un espace consacré à leurs projets, mutualisé au sein de leur collectivité, pour mener plus efficacement leur recherche d'aides.

Pour en savoir plus : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>



Aujourd'hui, près de 3 000 aides locales, nationales et européennes sont recensées par leurs porteurs sur la plateforme qui a **comptabilisé en 2021 près de 500 000 visiteurs**. Aides-territoires couvre tout le territoire français et centralise en moyenne 850 aides par département. Une intercommunalité sur deux et une commune sur cinq y a réalisé une recherche au cours des derniers mois.

#### 18 janvier

### **La FedEpl auditionnée par l'Assemblée nationale sur le bilan de la loi ELAN**

**La Commission des Affaires Economiques de l'Assemblée nationale** dans le cadre de sa mission d'évaluation de la Loi n°2018 du 23 novembre 2018 portant évolution du Logement, de l'Aménagement et du

Numérique (ELAN) **auditionne les organisations de bailleurs sociaux dont la FedEpl**. **Sous la présidence de Richard Lioger – rapporteur de la loi ELAN – , la commission était composée de Thibault Bazin, Christelle Dubos, et Jean-Luc Lagleize.**

**Trois thèmes sont abordés : l'impact des regroupements et des restructurations des organismes** de logements sociaux et la restructuration du tissu des OLS ; **les instruments de production :**

vente HLM, recours aux marchés globaux de conception-réalisation, suppression du concours d'architecture et la possibilité d'obtenir l'agrément pour les offices fonciers solidaires ; **l'attribution des logements sociaux :** adaptation des CALEOL, mise en œuvre du système de la cotation de la demande, gestion en flux des contingents et bilan de fonctionnement du GIP pour la Système National d'Enregistrement (SNE). Sur les regroupements des bailleurs sociaux, **la FedEpl a pu faire part à la représentation nationale de son satisfecit** concernant la prise en compte de la spécificité du modèle des Epl, de la multiactivité et du choix qui a pu ainsi être laissé à chaque territoire et à leurs élus des modalités de ces regroupements.

#### 20 janvier

### **La FedEpl tient son premier Bureau**

Le Bureau examine le **projet de loi 3DS** issu du passage à l'Assemblée nationale, et affine sa stratégie dans la perspective de la commission mixte paritaire du 27 janvier prochain.

Il dresse également un bilan des travaux de la **commission Rebsamen** sur la relance durable de la construction, en distinguant les points positifs déjà pris en compte au plan législatif, les mesures n'ayant pas encore trouvé de texte normatif d'atterrissage, et les propositions de la FedEpl qui n'ont pas été reprises dans le rapport final.



Le Bureau décide de rédiger, dans la perspective des élections présidentielle et législatives d'avril prochain, une adresse « Epl et aménagement », avec ses principales propositions pour la prochaine mandature. **Le Bureau adopte le bilan d'activité 2021 et arrête les 10 priorités du plan d'action 2022.**

**24-26 janvier**

**Patrick Jarry à la rencontre du dynamisme des Epl réunionnaises**



Maire de Nanterre et président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales, Patrick Jarry était à La Réunion du 24 au 26 janvier pour remettre

le trophée des Epl 2021 à la Spl EDDEN, lauréate lors du congrès de Toulouse en octobre dernier. L'occasion pour lui de rencontrer sur place les élus et l'ensemble des acteurs de l'économie mixte locale.

**28 janvier**

**Patrick Jarry et Marie-Ange Debon, présidente du directoire de Keolis, échangent sur les mobilités de demain**

Patrick Jarry, président de la FedEpl et maire de Nanterre, rencontre la présidente du directoire de Keolis, Marie-Ange Debon. Au-delà de l'impact de la crise sanitaire sur la fréquentation des transports publics et du stationnement, les enjeux sont ceux d'une transformation durable. Autant de sujets stratégiques pour les grands groupes de mobilité au même titre que les Entreprises publiques locales du secteur.



Patrick Jarry et Marie-Ange Debon

**Marie-Ange Debon est également présidente de l'Union des Transports Publics et Ferroviaires (UTP)** depuis juin 2021. Elle a publié en novembre dernier au nom de l'UTP un manifeste intitulé « **Donnons enfin la priorité aux transports publics** ». **L'UTP demande de « s'engager pour une mobilité durable au service de tous**

**les Français** ». Vingt mesures sont ainsi proposées, tant que le plan social et économique (mise en place d'un soutien financier pérenne de l'État, d'un effort d'investissement de la SNCF, d'un programme national de soutien à l'innovation, ainsi que la sanctuarisation du versement mobilité) que sur le plan environnemental ou encore de sûreté des réseaux.

De manière générale, **la concurrence est forte depuis de nombreuses années dans le secteur des transports publics où 30 % en moyenne des DSP changent de délégataires**. Cela conduit un nombre croissant de collectivités territoriales à choisir l'option Spl par la transformation de régies, de Sem ou de contrats de DSP classiques. En outre, dans le sillage de son ancien président Jean-Pierre Farandou, devenu président de la SNCF sa maison mère, **Keolis soutient activement le déploiement des SemOp** : sa filiale EFFIA a créé en 2019 la première SemOp de stationnement, Park Grenoble Alpes Métropole. Au cours de leur échange, **Marie-Ange Debon et Patrick Jarry** évoquent les principaux enjeux stratégiques en matière de mobilité pour les années à venir. **On comptait en 2021 un total de 85 Epl ayant pour activité principale la mobilité dont 58 Epl actives dans le domaine des transports (33 Sem, 23 Spl et 2 SemOp) et 27 Epl intervenant dans le domaine du stationnement (16 Sem, 10 Spl, 1 SemOp.**

31 janvier

### Accord trouvé entre l'Assemblée nationale et le Sénat en commission mixte paritaire sur le projet de loi 3DS

La commission mixte paritaire (CMP), composée de 7 députés et 7 sénateurs, se réunit le 31 janvier afin de s'accorder sur un texte commun. Elle a abouti à une issue conclusive, ce qui **ouvre la voie à une adoption définitive et in extremis du projet de loi 3DS avant la fin imminente de la législature.** Le texte de compromis adopté par la CMP sera soumis le 8 février à l'approbation de l'Assemblée nationale, et le 9 février du Sénat. Le texte précis n'est pas connu à ce jour.

## Février

4 février

### Action cœur de ville, la FedEpl auditionnée dans la perspective de la seconde phase

Le programme Action cœur de ville est prolongé jusqu'en 2026, date de la fin du mandat municipal en cours. Dans la perspective de la définition des axes de cette seconde phase, la FedEpl, représentée par son président d'honneur, Jean-Marie Sermier, député du Jura, rencontre Rollon Mouchel-Blaisot, directeur du programme afin de lui faire part de l'analyse des Epl sur la première phase et de leurs propositions pour la suite.



Jean-Marie Sermier, député du Jura, président d'honneur de la FedEpl (à gauche) et Rollon Mouchel-Blaisot, directeur du programme Action Cœur de Ville (Photo DR).

Jean-Marie Sermier confirme l'intérêt que le gouvernement et l'ANCT (Agence nationale de la cohésion du territoire) soient mobilisés en faveur des villes moyennes et appelle à amplifier le mouvement, en lien avec les trois axes supplémentaires qui viendront enrichir le programme : **la résilience face au changement climatique et la sobriété foncière, le vieillissement de la population et la transition démographique et enfin la relocalisation des activités productives.**

2 février

### Lionel Royer-Perreaut devient le nouveau président de la FedEpl Région Sud



Lionel Royer-Perreaut (Photo DR).

**La FedEpl de la Région Sud organise sa rencontre annuelle à la Cité Radieuse, à Marseille.** L'occasion d'élire le nouveau président de la fédération régionale, Lionel Royer-Perreaut, maire des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arrondissements

de la Ville de Marseille, vice-président du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et président de la Soleam (Société publique locale d'équipement et d'aménagement de l'aire métropolitaine d'Aix-Marseille). Près de 80 adhérents avaient répondu présents pour échanger autour de l'actualité des Epl.

3 février

### Sem, Spl et SemOp : des solutions adaptées à la diversité des problématiques de la montagne et de ses alentours

Ayant pour ambition de promouvoir le mouvement des Sociétés d'économie mixte (Sem), des Sociétés publiques locales (Spl) et des Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) dans toute leur diversité auprès des collectivités territoriales, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) publie la première édition du panorama des Entreprises publiques locales (Epl) dans les massifs et dans les zones de montagne.



Quelques mois après le lancement du programme Avenir montagnes, le Panorama des Epl dans les massifs et les zones de montagne a pour objectif de **donner une vision globale**

**du mouvement des Epl dans ces territoires.** Il témoigne de leur pertinence pour mieux appréhender les enjeux pluriels relatifs à ces territoires. Notamment, il est nécessaire de renforcer leur attractivité économique, tout en se conformant aux exigences des transitions sociales et environnementales.

**4 février**

### **Les présidents des Epl du funéraire ont leur club !**

Ce club a été officiellement constitué par le Conseil d'administration de la FedEpl le 16 décembre dernier. Présidé par **Eliane Lloret, présidente des services funéraires de Montpellier agglomération (SFMA), accompagnée de Gilles Artigues, président de la Spl crématorium de Montmartre, à Saint-Etienne**, il se veut une cellule de réflexion autour des grands sujets qui traversent le secteur et les Entreprises publiques locales du funéraire. Les Entreprises publiques locales du funéraire sont confrontées à des enjeux importants : volonté d'aller vers plus de services, fournir des réponses personnalisées aux familles. Elles doivent faire face également à une vive concurrence du privé.

**9 février**

### **Transition énergétique, les Epl montrent la voie**

**600 Entreprises publiques locales œuvrent directement ou indirectement dans le secteur de la transition énergétique.** La FedEpl organise une conférence de presse très largement suivie à l'occasion de la sortie d'un panorama très complet sur le sujet.



Alain Leboeuf, président du Conseil départemental de Vendée, a présenté les principaux enseignements du panorama (Photo DR).

**Président du conseil départemental de Vendée, de la commission transition énergétique de la FedEpl et de la Sem Vendée Energie, Alain Leboeuf** est idéalement placé pour parler du rôle moteur des Epl en la matière. « Comme vous le savez, les territoires ont une place cardinale dans la mobilisation pour lutter contre le réchauffement climatique. Plus que jamais, c'est du local que l'exemple vient. Par exemple, la **Sem Vendée Energie s'est engagée dans l'actionariat de la start-up nantaise Lhyfe qui va construire une unité de fabrication d'hydrogène**, produit grâce aux éoliennes et à la mer. C'est une illustration parmi d'autres de ce que les Epl peuvent faire, elles qui sont les bras armés des collectivités territoriales », assure-t-il. La FedEpl vient de publier un Panorama des Epl engagées dans la transition énergétique, que les adhérents peuvent télécharger en bas de cet article. « **Ce panorama a pour vocation à être inspirant pour d'autres élus.** Le modèle Epl n'est pas encore repéré comme étant une solution très efficace pour relever les défis de cette transition énergétique », confirme Alain Leboeuf.

### **La FedEpl et l'USH échangent sur le logement social**

Le président Patrick Jarry rencontre Emmanuelle Cosse, ancienne ministre du Logement et présidente de l'Union Social pour l'Habitat (USH). L'occasion de faire un tour d'horizon des questions relatives au logement social. Un échange pour dégager des convergences en respectant les positions et les spécificités de chacun, pour un tour d'horizon des questions relatives au logement social.

**L'évolution du tissu des bailleurs sociaux suite à la loi Elan, la situation des Outre-mer et les perspectives communes en vue des élections présidentielle et législatives** ont permis des échanges riches et nourris. Sur tous ces points, **la FedEpl a pu rappeler son attachement au principe intangible du libre choix des collectivités** et de leur indépendance en toute situation.

Emmanuelle Cosse et Patrick Jarry actent le fait que la distinction entre les bailleurs sociaux devait se faire non par le statut mais par l'entremise d'une **gouvernance directe par les élus (les Epl ou les OPH)**, a contrario des organismes adossés à des groupes nationaux développant leur propre stratégie.

**10 février**

### **La Banque des Territoires et la FedEpl planchent sur les foncières de redynamisation**

La Banque des Territoires et la FedEpl organisent de concert des ateliers destinés à mieux faire connaître le réseau national des foncières de redynamisation.

Le troisième atelier fait le point sur le déploiement des foncières de redynamisation et leur environnement afin de mieux appréhender les différentes formes de montages opérationnels pouvant être pilotés par les foncières. **La Banque des Territoires et la Fédération des élus des Entreprises publiques locales poursuivent leur collaboration** sur le sujet en proposant des ateliers à suivre en distanciel.

23 février

### 8<sup>e</sup> édition du Label RSE de SGI Europe, les entreprises françaises à nouveau à l'honneur

La 8<sup>e</sup> cérémonie de remise du label RSE de SGI Europe, organisme européen partenaire du dialogue social et représentant les entreprises et employeurs de services publics de l'Union européenne, se déroule à Paris.



### Les lauréats du label RSE

Une journée coorganisée par **EDF, qui ouvre ses portes pour l'occasion, en partenariat avec la section française, SGI France, et la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl)**. Cet évènement distingue l'exemplarité des entreprises européennes œuvrant au service de l'intérêt général, au travers de réussites concrètes intégrant des

préoccupations sociales et environnementales.

Créé en 2006, et co-financé par la Commission européenne, le Label RSE de SGI Europe vise à **récompenser les entreprises fournissant des services publics et d'intérêt général (SIG)** qui intègrent les enjeux de la RSE et du développement durable dans leur culture, leurs stratégies et leurs actions, au-delà des règles légales.



Six sociétés françaises sont récompensées : la **Spl AFPAR**, pour son action remarquable en matière de formation professionnelle à La Réunion ; **Ciliopée (ESH)**, pour son action dans le secteur du logement ; le **Groupe SERL**, pour son action en matière d'économie circulaire et de priorité au bien-être des usagers en matière de rénovation et d'aménagement urbains ; la **Sem Plaine Commune Développement**, distinguée pour la 3<sup>e</sup> fois consécutive pour ses actions en faveur du tissu associatif et de ses salariés ; la **SAEMES** qui met à l'honneur les nouvelles mobilités électriques et les bornes de recharges (250) dans les parkings publics de la capitale ; la **SIC** (Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie) principal organisme de logement social en Nouvelle-Calédonie.

## Mars

3 mars

### Aurélie Martorell, nouvelle présidente de la FedEpl Bretagne-Pays de la Loire

Conseillère régionale de Bretagne, adjointe au maire de Lorient (Morbihan) et présidente de **la Sellor, Sem gérant les ports de plaisance et les équipements de loisir du pays de Lorient**, Aurélie Martorell a été élue présidente de la FedEpl régionale.



**La Bretagne et les Pays de la Loire comptent sur leur territoire 158 Epl**, dont certaines d'entre elles ont une réputation nationale forte, voire au-delà de nos frontières : **la compagnie des ports du Morbihan, La Folle journée de Nantes ou encore le Vendée Globe Challenge**. L'ensemble de ces Entreprises publiques locales génèrent près de **7 000 emplois** sur les deux territoires. La nouvelle présidente insiste sur la pertinence de cet « **outil mixte exceptionnel [qui] permet d'avoir des élus qui définissent la stratégie et un fonctionnement d'entreprise dans la réactivité et la productivité** ». Elle s'appuie sur l'exemple de la Sellor, qu'elle connaît bien, et dont la Cité de la voile à Lorient, financée par Lorient Agglomération, est une véritable réussite.

## Le partenariat entre la FedEpl et Razel-Bec franchit une nouvelle étape

**Hervé Marseille, vice-président de la FedEpl, et Gilles Patrosso, directeur général de Razel-Bec,** signent la première convention de partenariat entre ces deux acteurs du développement des territoires. Si le partenariat entre la FedEpl et Razel-Bec a démarré dès 2017 et se traduit notamment par une **participation active de Razel-Bec** au salon des Epl et à la commission des actionnaires, c'est la **première fois qu'il est marqué par la signature d'un tel document.** Cette formalisation traduit la **volonté des deux parties de franchir une nouvelle étape en particulier en développant leur concertation sur la Semop et la Smart Cities.**

10 mars

## La FedEpl s'adresse aux candidats à l'élection présidentielle sur leurs programmes en matière d'aménagement et de logement

La Fédération des élus des Entreprises publiques locales adresse à l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle dix propositions en matière d'aménagement et de logement. **Les Français ont de fortes attentes de transformation de leur cadre de vie ! 15 millions de Français sont touchés à un titre ou un autre par la crise du logement. On estime entre 2,7 à 3,9 millions, pour la période de 2017 à 2030, le nombre de logements neufs à construire pour répondre à la demande des ménages** de disposer de logements confortables,

performants du point de vue énergétique, à proximité des transports, des services, des commerces et du lieu de leurs emplois.

**Sur les 1 355 Entreprises publiques locales en activité en 2022, elles sont plus de 500 aujourd'hui, principalement dédiées à requalifier des friches, loger des ménages, héberger des entreprises.** Les 10 propositions se décomposent en trois volets : le renforcement du financement de l'aménagement, le décloisonnement des outils de l'aménagement et de l'immobilier et la limitation de l'impact des mesures réglementaires et contentieuses.

## Jean-Pascal Fichère : « Les Epl transforment notre société »

**Président du Grand Dôle et de la Spl d'aménagement Grand Dôle développement, Jean-Pascal Fichère est le nouveau président de la FedEpl Bourgogne Franche-Comté.** Le Grand Dôle est un des territoires les plus dynamiques en France en matière d'innovation des politiques publiques, notamment du côté des Spl et des SemOp.



Jean-Pascal Fichère (à gauche) prend les rênes de la Fédération régionale Bourgogne-Franche-Comté, en lieu et place de Vincent Fuster (Photo DR).

« Laissez-moi d'abord vous dire la fierté qui est la mienne d'occuper ce poste. Dans le

civil, **je suis expert-comptable et commissaire aux comptes** et je sais l'importance que peuvent jouer les Entreprises publiques locales dans un rendu de qualité des services publics, atteignant un point d'équilibre entre les marges de manœuvre du privé et la constante légitimité du service public. Je suis le président du **Grand Dôle** et nous sommes sur un territoire pionnier pour les Spl et les SemOp, dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, avec, prochainement, une SemOp en construction dans le domaine des transports qui devrait être effective en septembre 2023 », assure-t-il dans un entretien accordé à la FedEpl.

18 mars

## Club DSP, la FedEpl publie son guide juridique des concessions de services et de délégation de service public



**Outil indispensable pour accompagner les Epl au renouvellement de leur contrat de Dsp,** la FedEpl publie un guide détaillé portant sur les concessions de services. Ce guide sur la DSP a vocation à expliciter les contrats dans un environnement de complexification et de concurrence accrue. Il complète ainsi la gamme des outils d'aide déjà à la disposition des Epl, au plus près de leurs besoins.

**Ce guide sur la DSP, réalisé en collaboration avec le cabinet Adaltys, est accessible en version numérique sur le site de la FedEpl.**

Ce document se décline en trois parties : la typologie des concessions, les Epl concessionnaires et les Epl concédantes ; la passation des concessions et l'exécution du contrat. Le cycle de rencontres thématiques organisé dans le cadre du Club Dsp a d'ores et déjà accueilli plus de 500 dirigeants et collaborateurs d'Epl.

**22 mars**

**La FedEpl consultée sur l'extension du bouclier tarifaire aux ménages résidant en copropriété ou en logement social**

À l'heure où le gouvernement envisage l'extension du bouclier tarifaire face à la hausse du prix du gaz, la FedEpl est consultée pour donner son avis sur les modalités de ce renforcement, en s'appuyant entre autres sur les remontées de terrain des Sem immobilières.

**Le Premier ministre a annoncé en octobre 2021 le blocage du tarif réglementé de vente du gaz.** Cependant, certains foyers ne sont pas protégés contre la hausse des prix de marché du gaz, notamment lorsqu'ils sont chauffés à l'aide de chaudières gaz de forte puissance et qu'ils disposent de contrats de fourniture collectifs indexés sur les prix de marché du gaz, comme ce peut être le cas dans des copropriétés, des logements sociaux ou des logements raccordés

à des réseaux de chaleur utilisant du gaz naturel. Pour y remédier, le gouvernement envisage un **projet de décret permettant d'étendre le bouclier tarifaire** à ces ménages et pour lequel la FedEpl a été consultée.

**La Commission Transition énergétique de la FedEpl fait le point sur le décret tertiaire**

La Commission Transition énergétique, présidée par Alain Leboeuf, président de Vendée Energie et du Département de la Vendée, se penche sur deux sujets majeurs : **l'autoconsommation individuelle des collectivités et le biométhane.** Rami Hariri, délégué développement biométhane chez GRDF dresse un **état des lieux de la filière biométhane.** L'occasion de faire un tour d'horizon des grands textes de loi à venir et s'intéresser au raccordement des projets au réseau GRDF.

**La fin de la matinée est consacrée au décret tertiaire.** Les Epl devront notamment renseigner d'ici au 30 septembre 2022 les données de consommation des bâtiments de plus de 1 000 m<sup>2</sup> sur la plateforme informatique OPERAT, développée par l'Ademe. **La Fédération a sorti le 9 février dernier, le panorama des Epl engagées dans la transition énergétique.** Ainsi au total se sont plus de 600 Epl qui œuvrent pour la transition énergétique en France. **Le panorama a également permis de chiffrer pour la première fois le poids des Epl dans la production d'Enr française.**

**Jean-Marc Vasse, élu président de la Fédération régionale des Epl de Normandie, dévoile ses ambitions**



**Jean-Marc Vasse, maire de Terre-de-Caux, président de la Spl Caux Seine développement et président-directeur général de la Spl CinéSeine,** est élu président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) de la Région Normandie lors de l'Assemblée générale de l'association réunie à Caen, dans les locaux de la Sem Normandie aménagement. Pour ce mandat, Jean-Marc Vasse souhaite redoubler d'efforts pour assurer reconnaissance et visibilité aux Entreprises publiques locales de Normandie.

**Avec 56 Entreprises locales (34 Sem, 20 Spl et 2 SemOp), l'économie mixte de la Normandie assure 211 M€ de chiffre d'affaires et génère quelque 1340 emplois directs sur les territoires.** Si elles sont très représentées dans les secteurs du tourisme (15 Epl), de l'aménagement (12 Epl), du développement économique (7 Epl), d'autres métiers sont aussi exercés dans la région, tels que l'environnement, la mobilité, les services à la personne.

23 mars

### La loi 3DS méritait bien une journée dédiée



Près de 140 personnes assistent, à la Maison de la Chimie (Paris), à une rétrospective et une analyse des impacts de la loi 3DS sur les Epl. Élus, partenaires et collaborateurs de la FedEpl répondent aux nombreuses questions venues de la salle, au cours de cette journée « Epl Expertise » ouverte par Patrick Jarry, président de la FedEpl.

« La loi sort tout juste du four. Il ne faut pas se brûler les mains ». Avec son sens habituel de la formule, le sénateur Hervé Marseille a donné le ton d'une journée dont les échanges furent à la fois politiques et techniques. Les élus ont d'abord retracé le parcours législatif de la loi 3DS, pas toujours aisé, et mis en exergue la mobilisation de la FedEpl pour la rendre plus compatible avec les aspirations des Epl.

La loi 3DS comprend ainsi des avancées significatives, bien que certaines dispositions, comme le mécénat ou la Spl hospitalière, n'aient pas été retenues par les parlementaires. D'autres points, sur le conflit d'intérêts et les départs, mériteront encore d'être d'avantage clarifiés et améliorés.

29 mars

### La FedEpl et l'Assemblée des Départements de France saluent l'émergence d'une « nouvelle économie mixte départementale »

Patrick Jarry rencontre François Sauvadet, président du département de la Côte-d'Or et président de l'Assemblée des Départements de France. L'occasion pour les deux présidents de saluer les avancées techniques apportées par la loi 3DS tant pour les départements que pour les 270 Sem, Spl et SemOp dont ils sont actionnaires, et de tracer des perspectives communes autour de deux principaux enjeux : **garantir la gouvernance des Epl par leurs élus à travers un cadre pleinement sécurisé et faire connaître les nouvelles Epl départementales en matière de maintien à domicile, de restauration collective ou encore de soutien à l'agriculture de proximité.**



François Sauvadet au côté de Patrick Jarry (Photo DR).

Avril

6 avril

### Les Sem immobilières d'outre-mer poussées à recourir aux fonds européens

Sous l'égide de la DGOM (Direction générale des Outre-mer), un séminaire est organisé afin d'encourager les organismes bailleurs sociaux ultramarins à se saisir des fonds structurels européens. Les Epl immobilières représentant la majorité des organismes de logement sociaux en

Outre-mer et près des deux tiers de logements sociaux gérés et construits, sont donc en première ligne sur ce thème. Afin de répondre à un besoin prégnant en matière de logements abordables mais aussi de rénovation de l'habitat social existant, **les Sem immobilières à l'instar des autres bailleurs sociaux sont invitées à solliciter d'avantage les fonds européens au profit des régions ultrapériphériques (RUP).** Plusieurs fonds européens sont mobilisables, **dans le cadre des rénovations énergétiques, aux restructurations lourdes pour lutter contre les passoires thermiques ou encore de constructions neuves visant à la neutralité carbone.**

La FedEpl soutient la demande remontée par ses adhérents pour une simplification dans le montage des dossiers dont la complexité est constatée par tous et **appelle à la création d'un guichet unique permettant de simplifier et d'accélérer la mobilisation des financements disponibles.**

14 avril

**Benjamin Gallèpe est le nouveau directeur général de la FedEpl**



Benjamin Gallèpe (à gauche), félicité par le président de la FedEpl, Patrick Jarry (Photo DR)

**Benjamin Gallèpe prend la succession de Thierry Durnerin au poste de directeur général, occupé pendant 12 ans par ce dernier.** Benjamin Gallèpe ne découvre pas la FedEpl puisqu'il y occupe le poste de responsable du pôle promotion depuis octobre 2015, où il a développé les missions de communication, de relations presse, d'évènementiel et poursuivi le déploiement d'un réseau de partenaires français et européens qui constituent le cœur de l'écosystème de l'économie mixte. « Nous ne partons pas d'une feuille blanche.

**La FedEpl est reconnue pour son efficacité. Mais le modèle évolue vite, les filiales se développent, la pluriactivité devient la norme...** Les élus comprennent de plus en plus que l'outil permet d'avancer plus rapidement, y compris sur les nouveaux champs des relations avec les universités, de l'action sociale et de la santé, comme des foncières de redynamisation commerciale, et demain de l'économie sociale et solidaire. **Dès que les territoires doivent innover, ils peuvent se tourner vers la solution Epl** », assure ce dernier.

12 avril

**Foncières de redynamisation commerciale, la volonté politique prime sur l'échelon territorial**

La FedEpl et la Banque des Territoires ont mis en place un réseau national des foncières de redynamisation qui se traduit, entre autres, par la tenue d'ateliers relayés par des webinaires. Le quatrième atelier explore un peu plus les spécificités des montages opérationnels au service de l'attractivité des centres-villes.



Isabelle Caron et Jacques Gouffé (au centre et à droite de l'image), directrice et président de Cenovia, au Mans, ont présenté les ambitions de la Sem pour redynamiser le centre-ville du Mans (Photo DR).

20 avril

**David Lisnard, président de l'Association des Maires de France, assure que les Epl « sont une émanation des collectivités territoriales »**

À l'occasion d'un entretien avec **Patrick Jarry et Hervé Marseille, David Lisnard, maire de Cannes et président de l'Association des Maires de France**, exprime son attachement à l'économie mixte locale, outil de souplesse à la disposition des collectivités. Les deux associations d'élus convergent sur la sécurisation du statut des élus administrateurs d'Epl et le développement des Sem, Spl et SemOp dans de nouveaux secteurs (culture, transition écologique, maîtrise foncière...).



Patrick Jarry, maire de Nanterre et président de la FedEpl et Hervé Marseille, sénateur des Hauts-de-Seine et vice-président de la FedEpl, entourent David Lisnard, maire de Cannes et président de l'AMF (Photo DR).

**Actionnaires de référence de 75 % des 1 355 Epl françaises, à l'initiative de 92 % des projets de création de nouvelles Sem, Spl et SemOp actuellement recensés**, les communes et intercommunalités sont au cœur du développement de la gamme des Entreprises publiques locales. Ayant lui-même présidé **la Semec, Sem gestionnaire du palais des festivals et des congrès de Cannes pendant près de 15 ans**, David Lisnard connaît parfaitement les atouts de l'économie mixte locale « véritable bras armé des collectivités ».

Dans le prolongement des coopérations engagées ces dernières années entre la FedEpl et l'AMF notamment en matière législative (Loi de sécurisation de l'actionnariat des Epl, Livre blanc sur l'économie mixte locale...), **les élus valident les grandes lignes des actions communes à engager dans les prochains mois** tant en direction du gouvernement et du Parlement, qu'en matière d'accompagnement des élus et dirigeants des collectivités territoriales. Plusieurs chantiers communs sont lancés, comme la garantie de **la gouvernance des Epl par leurs élus administrateurs** à travers un cadre pleinement sécurisé notamment en matière de protection pénale ou encore le soutien au **développement des Spl culturelles et l'essor d'une nouvelle Spl hospitalière** à travers une évolution du cadre législatif.

**22 avril**

### **Publication du guide d'adaptation des CCAG aux marchés publics pour les Epl**

**Les CCAG (Cahiers des clauses administratives et générales)** ne sont pas adaptés aux Epl pour leurs marchés publics de droit privé. La référence à ces derniers n'est pas sans incidence pour les Epl. À l'initiative de la FedEpl, en lien avec une trentaine d'Epl, la Scet et le cabinet d'avocats Caradeux Consultants, un guide d'adaptation est publié, fruit d'un travail collaboratif étalé sur six mois.

Dans le cadre des marchés publics, **« l'entrée en vigueur des nouveaux CCAG en 2021 impacte les Entreprises publiques locales (Epl)**. En effet, bien qu'étant des personnes morales de droit

privé, une grande majorité d'Epl ont conservé l'habitude d'utiliser pour tous leurs marchés les CCAG marchés publics y compris pour ceux conclus pour leurs besoins propres ou dans le cadre des opérations menées sous leur propre maîtrise d'ouvrage. Or, conçus pour des contrats administratifs, les CCAG doivent être adaptés à la nature de droit privé des marchés des Epl », explique **Régine Réchignac, responsable du service commande publique et privée à la Scet. D'où l'idée, initiée par la FedEpl dans le cadre du Club des juristes**, de réunir autour de trois groupes de travail des Epl, la Scet et le cabinet d'avocats Caradeux Consultants pour **produire un guide visant à faciliter l'adaptation de ces CCAG par les Epl.**

### **Les Epl et les acteurs de l'ESS créent des synergies**

Arkéa, la Fédération des SCOP, la Caisse d'Epargne, le Crédit Coopératif, le Crédit agricole, l'Ipsec, La Banque Postale, le Crédit Mutuel, la Banque des Territoires et la FedEpl se sont réunis pour aborder les points de convergences possibles entre le monde de l'économie mixte locale et celui de l'économie sociale et solidaire (ESS). Une démarche qui s'inscrit dans la continuité des actions menées depuis des années par la Fédération avec ses partenaires.

**26 avril**

### **À Brest, les Trophées des Epl ont eu un « coup de cœur » pour Les Ateliers des Capucins**

**Les Trophées des Epl 2021 ont été décernés lors du Congrès de Toulouse au**

**mois d'octobre dernier.** Le président de la FedEpl, Patrick Jarry, a tenu à se rendre à Brest pour saluer la Spl Les Ateliers des Capucins ainsi que l'ensemble des Epl du territoire à l'invitation de François Cuillandre, maire et président de Brest Métropole. Le « coup de cœur » obtenu par la Spl Les Ateliers des Capucins a été accordé dans la catégorie « Attractivité des territoires ». Dans les colonnes de Ouest-France, **Patrick Jarry, maire de Nanterre et président de la FedEpl**, ne tarit pas d'éloges sur le projet : « La médiathèque des Capucins est à elle seule **un exemple pour tout élu qui souhaite un tel équipement** », s'est-il exclamé.

### **Un menu copieux pour le club des directeurs des affaires financières de la FedEpl**

**Plus de 35 directeurs ou responsables des affaires financières se retrouvent pour le premier club des DAF de 2022 de la FedEpl.** Plusieurs dossiers sont abordés : fiscalité immobilière, présentation des nouveaux dispositifs pour le questionnaire DIS et la version de Visial Web pour les simulations financières et enfin le contexte et les conséquences pour les Epl de la loi Sapin II et du nouveau rôle des commissaires aux comptes suite à l'adoption de la loi 3DS.



Jean Rigon de Crowe Cifralex sur le sujet de la loi Sapin II au Club des DAF, réuni au siège de la BPCE

Les différentes mesures fiscales issues de la loi de finance 2022, en particulier en matière de TVA, ont été décortiquées. À cette occasion, les évolutions du questionnaire sur le dossier individuel de situation (QDIS) ainsi que la nouvelle version de l'outil de simulations financière Visial Web ont été présentées aux Sem immobilières. Autre temps fort : la présentation du nouveau rôle des commissaires aux comptes dans le cadre des obligations liées à la loi 3DS ainsi que des conséquences en termes d'organisation pour les Epl des prescriptions de la loi Sapin II en matière de lutte contre la corruption et pour la transparence dans le milieu des affaires.

**27 avril**

### **Le Club des juristes explore les nouvelles dispositions applicables aux Epl**

Le traditionnel club des juristes se tient au siège du Crédit coopératif. Cette journée réunit une centaine de personnes, et permet d'échanger et d'apporter des expériences sur des sujets d'actualités et les nouvelles dispositions applicables aux Epl.



Lancement du club des juristes de la FedEpl au Crédit Coopératif

Un des temps forts est la présentation du guide sur l'adaptation des CCAG initié

par la FedEpl. Ce guide a été présenté à la Direction des affaires juridiques du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, présente ce jour-là. Il est le fruit d'un travail collaboratif avec une trentaine de directeurs juridiques, le cabinet Caradeux et la Scet.

Le résultat de ce travail a été présenté par : **Catherine Bern**, Juriste Commande Publique et Contrats à la Société du Canal de Provence ; **Simon Boyer**, Responsable juridique à NATHD ; **Arnaud Barthélémy**, avocat chez Caradeux consultants ; **Nicolas Hugédé**, Gestionnaire Services Achats-Marchés, VIATERRA et **Régine Rechainac**, Responsable service Commande publique et privée & Gestion à la SCET. Ce guide permet de déterminer les clauses auxquelles les Epl pourront soit déroger, soit adapter en raison de la nature privée de leurs marchés.

**28 avril**

### **Publication de la note de conjoncture des Epl 2022**



La FedEpl publie sa note de conjoncture annuelle, décrivant les perspectives pour l'ensemble des Epl. Réalisée à partir des données collectées par la FedEpl dans le cadre de son activité de veille et de prospective, la note de conjoncture présente les tendances observées ces deux dernières années et les

perspectives qui se dessinent pour les Epl. Véritable enquête de conjoncture auprès des Epl, cette note donne le pouls de l'activité économique du secteur de l'économie mixte en France. **À l'amorce de 2022, et à l'issue de ce premier trimestre, la confiance semble avoir été restaurée malgré les incertitudes liées au contexte géopolitique notamment la guerre en Ukraine et les préoccupations de l'Union européenne, mais également avec les élections présidentielle et législatives alors en cours.** Après des difficultés rencontrées en 2020 et en 2021, en raison de la crise sanitaire, les Epl semblent aborder l'exercice 2022 dans un climat de confiance.

**À l'image de l'ensemble de l'économie française, les Sem, les Spl et les SemOp ont su s'adapter et rebondir pour prendre part à la relance de l'activité économique.**

**29 avril**

### **La Banque des Territoires et la FedEpl à l'unisson sur les enjeux de mobilisation des Epl**

**Mise en place des Spl universitaires, développement des foncières de redynamisation, évolution des métiers de l'aménagement...** Olivier Sichel, directeur général délégué de la Caisse des Dépôts et directeur de la Banque des Territoires, passe en revue les principaux sujets de coopération avec le mouvement des Epl en compagnie de **Patrick Jarry, maire de Nanterre et président de la FedEpl**. Ils profitent de l'occasion pour signer le renouvellement du partenariat historique entre la Banque des Territoires et la FedEpl.



Signature convention Banque des Territoires 2022

### David Zobda nommé Président de la Fédération régionale des Epl Caraïbes

Les échanges engagés en 2020, puis en 2021 avec de nombreuses Epl Caraïbes ont permis d'affirmer une réelle volonté de travailler ensemble et de s'enrichir mutuellement de la diversité des expériences complémentaires des Epl de Guadeloupe, Martinique et Saint-Martin. Ces échanges aboutissent à la création et la mise en place de la Fédération régionale des élus des Epl Caraïbes. Le contexte sanitaire n'avait pas permis à cette jeune fédération régionale de se réunir et de tenir ces travaux en 2021. L'élection de David Zobda, maire du Lamantin, à la présidence de la fédération régionale Caraïbes, permet de poursuivre la mise en orbite de cette délégation.



David Zobda, président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales régionale des Caraïbes

## Mai

2 mai

### Patrick Jarry visite l'écosite de la Semardel



Patrick Jarry, en discussion avec Bernard Sprotti, président de la Semardel (Photo DR).

**Patrick Jarry**, maire de Nanterre et président de la FedEpl, accompagné de **Benjamin Gallèpe**, directeur général de la fédération, visitent les installations de la Semardel, sur l'écosite Vert-le-Grand / Echarcon, répondant ainsi à l'invitation de son président, Bernard Sprotti. Cette Sem est un modèle du genre dans la gestion des déchets, pour le plus grand bonheur des Essonnais.

11 mai

### Retour sur le Club des directeurs dédié à la prise de fonction du dirigeant



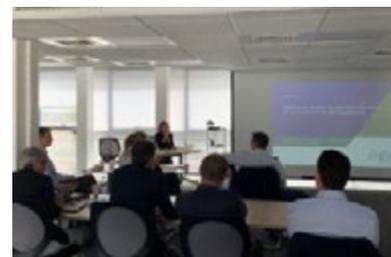
Le Club des directeurs d'Epl se tient au siège de la FedEpl, dédié à la thématique suivante : « **Les clés et les outils concrets d'une prise de fonction réussie** ». Un rendez-vous organisé en partenariat avec

l'Association des directeurs d'Epl, l'Adepl. 12 directeurs d'Epl sont présents. Deux aspects de la prise de fonction sont abordés : la dimension managériale et la dimension juridique afin que les directeurs mettent tous les atouts de leur côté pour une prise de fonction réussie.

12 mai

### 3DS, multimodalité des espaces, décret tertiaire au menu de la Commission Tourisme, culture et attractivité

La Commission Tourisme, culture et attractivité territoriale de la FedEpl, en présence de **Sylvie Robert, sénatrice d'Ille-et-Vilaine, membre du Bureau de la FedEpl, présidente de la commission**, fait un tour d'horizon des sujets d'actualité avec les présidents d'Epl présents.



Au centre des débats, l'action politique et législative de la FedEpl et notamment l'impact de la loi 3DS pour les Epl. **La sénatrice Sylvie Robert** fait part des actions menées par la FedEpl pour permettre aux Spl intervenant dans le domaine de la culture de bénéficier du mécénat. Plusieurs Spl interviennent pour faire part de leurs difficultés pour mener leur politique d'action culturelle suite à la crise sanitaire.

19 mai

### Le marketing et la communication au cœur de la rencontre du Club Dsp



Delphine Jumelle-Paulet (Photo DR).

Le Club DSP consacre cette rencontre au marketing et à la communication. Une journée dont l'objectif est d'apporter des clés et des outils marketing dans la perspective de la réponse à l'appel d'offres mais également la présentation au jury.

20 mai

### La Sem Habitation Moderne fête ses 70 ans



Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg et Benjamin Gallèpe, directeur général de la FedEpl (Photo DR).

Pour ses 70 ans, la Sem d'habitation de l'agglomération strasbourgeoise, Habitation Moderne imagine un événement à la hauteur des valeurs qu'elle défend : dynamique et porteur de sens. **Benjamin Gallèpe, directeur général de la FedEpl, accompagné de Marie Courrouyan et Philippe Clemandot, deux des experts**

**métiers de la fédération, rencontrent la présidente de la Sem, Lucette Tisserand, et la directrice générale, Virginie Jacob.**

Habitation Moderne aurait pu envisager d'organiser un colloque classique avec quelques tables rondes autour de l'actualité toujours aussi riche dans le domaine du logement. Elle a décidé de privilégier la convivialité, à travers une soirée où son personnel et ses principaux partenaires ont été invités. « Au sortir de cette crise, nous voulions quelque chose de festif, l'occasion de nous réunir tous ensemble, d'échanger, de partager », indique la **directrice générale, Virginie Jacob**. Les invités se retrouvent sous un chapiteau dressé par le cirque Arlette Gruss, pour un diner-spectacle enchanteur. Conseillère municipale de Strasbourg en charge du logement et présidente d'Habitation Moderne, **Lucette Tisserand** précise avoir été touchée « par la présence d'une **forte délégation de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales**. C'est pour nous important d'appartenir à cette famille-là, l'économie mixte a toujours donné du sens à notre action ».

## Juin

1<sup>er</sup> juin

### La FedEpl et le Crédit Coopératif renouvellent leur partenariat

Le Crédit Coopératif et la Fédération des élus des Entreprises publiques locales ont renouvelé leur convention de partenariat. L'occasion pour **Benoît Catel**, directeur général du Crédit Coopératif,

et **Patrick Jarry**, président de la FedEpl, de réaffirmer leur collaboration autour de valeurs communes.



Patrick Jarry (à gauche) et Benoît Catel dans les locaux de la FedEpl (Photo DR).

3 juin

### La FedEpl rencontre les équipes de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France

La FedEpl participe au « Mardi de l'info », organisé par la CRC Ile-de-France. L'occasion de nouer un dialogue politique et technique avec les magistrats et contrôleurs. **Organisés par la 8<sup>e</sup> chambre de la juridiction financière francilienne présidée par Franck Daurenjou**, les « Mardis de l'info » sont l'occasion pour un organisme de venir présenter de manière panoramique le mouvement dans lequel celui-ci s'inscrit. La FedEpl présente donc aux équipes contrôlantes de la chambre l'état des lieux du mouvement Epl en Ile-de-France, avec l'appui de chiffres clefs et d'exemples concrets d'opérations projets portés par des Epl franciliennes tous métiers confondus.

8 juin

### L'économie mixte intercommunale à l'honneur au Hub des territoires

**La FedEpl, Intercommunalités de France et la Banque**

**des territoires organisent un événement commun sur le thème de l'économie mixte locale à l'échelle intercommunale.**



Une occasion de donner à voir le rôle et les usages des Sem, des Spl et des SemOp à l'appui des politiques publiques intercommunales. Cet événement a permis de rendre compte des opportunités offertes à l'échelle intercommunale par les différentes solutions de la gamme Epl, dans le développement économique et l'attractivité territoriale comme dans la production d'énergie, mais aussi dans de nombreux autres domaines.

### **SGI Europe se retrouve à Nantes pour ses réunions statutaires**



Réunions Statutaires de SGI Europe

SGI Europe organise, pour la première fois depuis la crise sanitaire, ses réunions statutaires en présentiel, à l'Hôtel de Ville de Nantes. Une occasion unique de mettre à jour son logiciel personnel sur les récents développements politiques et activités de SGI Europe.

Suite à une année pendant laquelle le contexte international a réorienté les occasions et sujets d'échanges, cette réunion permet à toutes les parties prenantes de SGI Europe de se retrouver, de débattre et de faire le point sur les priorités et actions de SGI Europe durant cette période complexe. **Pascal Bolo, président de SGI Europe**, inaugure la séance en insistant sur la gravité du contexte. « La guerre en Ukraine représente une menace évidente pour la paix et la sécurité européenne et il est crucial, pour nos institutions et gouvernements, de faire preuve de détermination, unité et solidarité. Les objectifs de la déclaration de Versailles doivent se traduire par des choix politiques courageux pour naviguer dans une nouvelle réalité tant au niveau interne que géopolitique ».

### **Les Sem et Spl en séminaire**

De nombreuses thématiques sont abordées à cette occasion pour échanger sur les actualités des Sem et des Spl. Elles concernent tous les secteurs d'activités représentés. C'est notamment le cas des **tables rondes consacrées à l'augmentation du coût de l'énergie et des matières premières qui impacte de plein fouet les Epl.**



L'expertise et les retours d'expérience d'Epl intervenant dans le secteur

de l'énergie ont permis d'éclairer les participants sur cette situation structurelle amenée à durer. **Antonin Marcault**, directeur général d'Alterna ; **José-Luis Lacasia**, directeur général de GEG Source d'Énergies et **Olivier Loizeau**, directeur général de Vendée Energies sont intervenus pour éclairer sur ces actualités des Sem et des Spl qui contraignent fortement leurs activités. **Elise Moalic**, adjointe au chef de bureau de la réglementation générale de la commande publique (**DAJ**) a présenté les recommandations de la Direction des affaires juridiques concernant l'impact de la hausse du prix des matières premières dans les marchés.

**15 juin**

### **Rencontre des Epl de la métropole de Bordeaux sur l'impact de la loi 3DS**



La première rencontre des Entreprises publiques locales de la Métropole de Bordeaux se déroule en partenariat avec la FedEpl. **L'occasion d'évoquer l'impact de la récente loi 3DS sur l'environnement des Epl du territoire mais aussi d'échanger sur le pilotage des Epl par les collectivités actionnaires avec l'Eurométropole de Strasbourg** dont la démarche est déjà pleinement engagée. Un temps de travail précieux et un bel exemple de partage d'expériences entre deux territoires.

17 juin

### Acte 5 du réseau des foncières de redynamisation

Il y a maintenant plus d'un an, la Banque des Territoires et la FedEpl lançaient le premier réseau national des foncières de redynamisation. Un réseau qui se structure notamment autour de débats relayés par le Hub des Territoires. Le 5<sup>e</sup> atelier se tient, en présence, entre autres, de Benjamin Gallèpe, directeur général de la FedEpl. Pour ce 5<sup>e</sup> opus du réseau, l'objectif est de faire un point d'actualité sur le **déploiement des foncières de redynamisation et de leur environnement** (impact de la loi 3DS, CRAC, ingénierie pré-opérationnelle ...), ainsi qu'un focus sur différentes formes de montages opérationnels innovants qui peuvent être pilotés par les foncières.



Isabelle Bonnaud-Jouin, responsable du pôle Epl à la Banque des Territoires, a ouvert les débats. A sa gauche, Benjamin Gallèpe (Photo DR).

20 juin

### Jean-Marc Vasse, président de la FedEpl Normandie, échange avec le préfet de région, Pierre-André Durand

Le président de la FedEpl Normandie, Jean-Marc Vasse, est reçu par le préfet de la région Normandie, Pierre-André Durand et le sous-préfet, secrétaire général aux Affaires régionales (SGAR), Fabrice

Rosay. L'occasion pour l' élu de rappeler l'importance du lien fort entre les Entreprises publiques locales et l'État en région et de revenir notamment sur plusieurs points fondamentaux dans la poursuite des échanges réguliers de la fédération régionale avec l'État.

30 juin

### Promotion immobilière, ZAE, ZAN, décarbonation, École des Mines au menu de la commission aménagement

Réunie sous la présidence de **Sonia de La Provôté, sénatrice du Calvados**, la commission aménagement fait le point sur les sujets suivants : **l'enquête relative à l'activité de promotion immobilière des Sem d'aménagement**, de logement et de développement économique menée par la FedEpl auprès de ces sociétés au printemps ; **la feuille de route de la décarbonation de l'aménagement en cours d'élaboration**, avec appels à contribution lancés auprès des Epl les plus directement concernées ; **les décrets d'application de la loi Climat pour ce qui concerne la mise en œuvre de l'objectif ZAN**, par Me Guillaume Chaîneau, avocat associé du Cabinet Adaltys.

## Juillet

5 juillet

### Les présidents de fédérations régionales adoptent une feuille de route commune pour les prochains mois

Les présidentes et présidents de fédérations régionales dressent un état des lieux de l'action régionale à la mi-année et actent la nécessité de renforcer le dialogue avec les Chambres régionales des comptes et d'engager une action concertée en direction des nouveaux parlementaires. Constituées à la fin des années 90 pour animer en local le réseau des dirigeants de Sem, les **fédérations régionales assurent depuis 2012 une mission de dialogue avec les acteurs qui composent l'environnement des Sem, Spl et SemOp** qu'il s'agisse des collectivités territoriales, des parlementaires, des chambres régionales des comptes, des représentants de l'État en région ou encore de la presse locale et régionale.

### La Commission Collectivités poursuit ses travaux sur le pilotage des Epl et la mutualisation des achats entre collectivités et Epl

**Franck Masselus, président de la Commission Collectivités de la FedEpl et membre du Bureau**, réunit des élus présidents d'Epl et des dirigeants territoriaux pour débattre de **la mise en place par les collectivités d'outils de suivi des opérateurs dont les Epl**, à travers l'exemple de l'outil **Smart Public mis en place par le Conseil départemental du Calvados** et présenté par son président **Jean-Léonce Dupont**. Les participants entendent recourir aussi au **groupement d'achat entre une collectivité et ses Epl sur la base de l'expérience de Brest Métropole**.

6 juillet

## Rencontre nationale 2022

### Sur de nombreux dossiers, les Epl sont dans les starting-blocks



Loi 3DS, bilan d'étape de la Spl universitaire, pérennisation des fonds dédiés à l'aménagement, passerelles entre ESS et Epl...

**La Rencontre nationale** organisée au siège de la Banque Postale à Paris permet aux Epl adhérentes de la FedEpl d'échanger sur les dossiers cardinaux pour l'avenir de l'économie mixte.

Président de la FedEpl, maire de Nanterre, **Patrick Jarry** revient, dans son intervention, sur les points saillants de la loi 3DS, qui ont laissé un peu sur leur faim les Epl : « **La loi n'est pas allée assez loin sur les filiales.** Il est important que chaque élu puisse siéger en toute sécurité dans tous les types de filiales. Elle a été adoptée, la FedEpl va désormais se consacrer aux mesures d'application, telles les circulaires ». Travail nécessaire pour corriger, le cas échéant, le tir. Le président en profite pour passer quelques messages : « **Il faut absolument que le fonds friches soit pérennisé face à l'enjeu urgent de recyclage du foncier** ». Même requête concernant les énergies renouvelables : « La volonté de développer les Enr dans les territoires par le biais d'Epl est forte, mais les moyens ne sont pas à la hauteur de ces volontés ».

Ancien président de la FedEpl, actuel président du département du Calvados et représentant de l'association des départements de France (ADF), **Jean-Léonce Dupont** taxe « d'anomalie » le déport des élus menaçant directement « le fonctionnement des collectivités territoriales ». Un point de vue partagé par **Frédéric Leturque**, maire d'Arras et représentant l'association des maires de France (AMF)... mais que ce dernier tempère.

« L'État peut être parfois questionneur en direction des Epl mais parfois aussi susciter de l'encouragement. Je ne suis pas aussi inquiet sur le sujet. Il ne faut certes pas s'affranchir des textes mais s'organiser collectivement pour sensibiliser le gouvernement au fonctionnement des collectivités territoriales ».

#### ■ **Splu, mécénat culturel...**

Ancien député, **Richard Lioger** s'est mobilisé sur le sujet de la **Société publique locale universitaire (Splu)**, dans la continuité du rapport qu'il a rédigé sur le logement des jeunes et notamment des jeunes étudiants : « Il y a 22 millions de m<sup>2</sup> construits au sein du patrimoine universitaire. Il est urgent de s'occuper de nombre de ces bâtiments qui nécessitent une rénovation. **La Splu**, créée conjointement avec la Conférence des présidents des universités (CPU), **est une des solutions possibles** ». Enfin, **Sylvie Robert**, sénatrice d'Ille-et-Vilaine, est revenue sur la possibilité d'ouvrir le mécénat culturel aux Spl culturels : « Avec la loi 3DS, nous étions proche du succès. Il faut à nouveau remettre sur la table ce débat d'intérêt général d'ouverture du mécénat aux Spl. L'objectif est de déposer au Sénat une proposition de loi transpartisane le plus rapidement possible car le modèle économique des Spl de culture doit pouvoir s'appuyer sur le mécénat ».

#### ■ **ESS et Epl partagent les mêmes valeurs**

Le deuxième temps fort de cette Rencontre nationale a été consacré à l'Economie sociale et solidaire (ESS) et aux liens établis ou à établir avec la sphère des Epl. **Patrick Jarry, président de la FedEpl, Stéphane Pfeiffer, président de la Sem InCité à Bordeaux, Mathieu de Crevoisier, responsable des marchés habitat social et Epl à la Banque Postale, Daniel Domingues, directeur du développement au Crédit Coopératif, et Brigitte Delpéch, directrice générale adjointe d'Enercoop**, ont ainsi pu échanger sur ce sujet d'avenir.

6 juillet

### Programme très riche pour la commission mobilité

Des sujets passionnants sont abordés : **verdissement des flottes, réflexion sur la gratuité des transports, présentation de deux téléphériques urbains portés par des Epl et des projets Transdev lauréats de l'Agence de l'innovation pour les transports (AIT).**



Ainsi, sur l'obligation de renouvellement des flottes publiques par des véhicules flottes propres, la commission a reçu la Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC) pour présenter l'ordonnance du 17 novembre 2021 portant transposition de la directive (UE) 2019/1161 pour la promotion des véhicules de transport routier propres et économes en énergie.

### La FedEpl présente au premier anniversaire de la chaire Outre-mer de Sciences Po

La FedEpl était présente ce mercredi 6 juillet à la soirée anniversaire de la chaire outre-mer de l'école Sciences Po. Un évènement autour d'un débat sur le thème : « Les Outre-mer dans l'après-2022 : désalignements, relance, perspective et autonomie ».



Fedepl

7 juillet

### Sonia de La Provôté : « Incrire dans la durée le financement d'Action cœur de ville »

Dans un rapport d'étape, la mission conjointe menée par les délégations aux entreprises et aux collectivités du Sénat sur la revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs propose un état des lieux nuancé des programmes Action cœur de ville et Petites Villes de demain et, au-delà, de la loi Elan. **Sonia de La Provôté, sénatrice du Calvados et présidente de la commission aménagement de la FedEpl,** est l'une des trois rapporteurs de ce rapport dont la version finale est annoncée pour le 29 septembre prochain.



Sonia de La Provôté, sénatrice du Calvados et présidente de la commission aménagement de la FedEpl (Photo DR).

À ses yeux, « il était nécessaire de faire ce travail de terrain parce que la vision que nous en avons à Paris est parfois différente de celle des maires des moyennes

et petites communes. Après 5 ans d'**Action cœur de ville (ACV)**, nous avons un peu de recul, ce qui est moins le cas pour le dispositif Petites Villes de demain. Un rapport de la **Cour des Comptes** sera d'ailleurs publié sur le sujet à la rentrée. Nous aurons donc la possibilité de croiser nos expertises pour améliorer ce qui ne va pas. Le côté positif se situe dans le fait que ce dispositif partenarial a permis de mettre autour de la table des acteurs qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble, même si les synergies restent à améliorer, notamment en matière de cofinancements », assure-t-elle.

13 juillet

### Les Epl mobilisées en matière d'immobilier de santé

Les Epl agissent déjà de manière importante en matière d'immobilier de santé, de la construction à la gestion d'équipements. La crise des services d'urgences que connaît la France depuis plusieurs années, et que l'été vient rendre encore plus aigüe, est l'occasion de **mettre en valeur le rôle que jouent les Epl en la matière** et de tracer des perspectives pour aller plus loin.

Le Président de la République confie une mission flash relative à l'accès aux soins urgents et non programmés à **François Braun, avant qu'il ne devienne ministre de la Santé.** Ce dernier a rendu ses conclusions début juillet. **La FedEpl a profité de cette mission pour mettre en évidence le rôle que peuvent jouer les Epl en matière d'accès aux soins non programmés.** Plus d'une trentaine d'entre elles ont

déjà joué un rôle majeur en matière de maisons de santé pluridisciplinaire, en les construisant pour le compte de collectivités ou en en étant propriétaire. Elles contribuent ainsi, grâce à leur ingénierie et leur capacité d'investissement, à implanter des maisons de santé, dans des territoires ruraux comme en milieu urbain. La FedEpl a mis en évidence leur rôle et appelé à une plus grande coordination avec les collectivités locales dans l'organisation de l'offre de soin. Pour la FedEpl, **Syamak Agha Babaei, vice-président de la FedEpl, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Strasbourg**, est chargé de suivre ce travail de près.



Syamak Agha Babaei, vice-président de la FedEpl, est chargé de travailler sur ce volet santé (Photo DR)

**Richard Lioger, vice-président de la FedEpl : « Avec la Spl universitaire, tout un pan de l'urbanisme s'ouvre »**

Ce type de Spl sera constitué au niveau régional. **Enjeu : 66 millions de m<sup>2</sup>**. Richard Lioger a activement participé à la rédaction de l'amendement qui a donné naissance à la Société publique locale universitaire (Splu), dans le cadre de la loi 3DS. **Richard Lioger, ex-député LREM, est l'auteur, avec David Corceiro (MoDem), d'un rapport**

**d'information sur l'offre de logement pour les étudiants et plus généralement pour les jeunes (« Le logement et la précarité des étudiants, des apprentis et des jeunes actifs »).**



Richard Lioger (Photo DR)

« L'université représente aujourd'hui en France 22 millions de m<sup>2</sup> de bâtiments. L'État, pour plein de raisons, a eu du mal à investir sur le bâti ces dernières années. Mais on arrive aujourd'hui à ce jour à un point de non-retour : il va bien falloir s'occuper de ces bâtiments, dont la plupart sont dans un état difficile », explique-t-il sur le site de la FedEpl.

**18 juillet**

**Un guide de la coopération internationale pour les Epl**



Co-écrit avec l'AFD et la Caisse des dépôts, ce guide est **destiné à donner des clés aux Entreprises publiques locales qui souhaitent s'engager dans des projets concrets de coopération.**

À la fois manuel opérationnel sur les dispositifs et contacts utiles, et recueil des bonnes pratiques, ce guide est enrichi de nombreux exemples déjà mis en œuvre et d'informations essentielles pour se lancer dans un projet.

**20 juillet**

**La Commission Outre-mer planche sur plusieurs sujets d'actualité**

La commission Outre-mer fait le point sur l'état de mobilisation des fédérations régionales et aborde de nombreux sujets, liés notamment au logement et à la rénovation thermique.

Présidée par **Sophie Charles, présidente de la Senog et maire de Saint-Laurent du Maroni**, cette dernière laisse le soin à Françoise Suve, représentante de la **Fédération calédonienne des Epl**, de présenter la feuille de route 2022-2025 qui repose sur les 3 axes suivants : la **constitution de la Fédération régionale de l'océan Pacifique** associant la Polynésie française ainsi que Wallis et Futuna ; l'**organisation en 2023 d'une conférence régionale des Epl** avec la participation de Mayotte et de l'île de la Réunion pour poser les axes de travail indopacifique ; **en 2025, l'accueil de la conférence Outre-Mer en Nouvelle-Calédonie.**

## Septembre

2 septembre

### Mise à jour du guide « Marchés des Epl et du règlement d'achats des Epl »

Le guide « Marchés des Epl » ainsi que le modèle de règlement d'achats des Epl sont mis à jour en intégrant les derniers textes, notamment le décret du 2 mai 2022 portant diverses modifications du code de la commande publique.



8 septembre

### Lionel Royer-Perreaut nommé vice-président de la FedEpl

Le conseil d'administration se réunit sous la présidence de Patrick Jarry. Il désigne au poste de vice-président de la FedEpl, **Lionel Royer-Perreaut, député des Bouches du Rhône**, président de la FedEpl de la Région Sud et administrateur de la Soleam.



De gauche à droite : Lionel Royer-Perreaut, Stéphane Pfeiffer, Guillaume Vuilletet et David Zobda (Photo DR).

Le même conseil d'administration coopte trois autres nouveaux administrateurs : **Stéphane Pfeiffer**, président d'Incité Bordeaux métropole territoires, adjoint au maire de Bordeaux ; Guillaume Vuilletet, député du Val d'Oise ; **David Zobda**, président de la Fédération régionale des Epl de la Caraïbe, président de la Sem Defia, maire du Lamentin. De son côté, **Jacques Lowinsky**, président de la Sem Nordev et adjoint à la maire de Saint Denis de la Réunion, est nommé vice-président de la Commission outre-mer de la FedEpl.

### Carton plein pour la dernière commission transition énergétique



La **Commission transition énergétique s'est délocalisée en Vendée au Conseil départemental** pour parler EnR et rénovation énergétique ! Une **visite de l'usine Lhyfe** était également prévue. Sous la présidence d'Alain Leboeuf, Président de la Sem Vendée énergie et du conseil départemental de la Vendée, la commission transition énergétique a abordé des sujets ô combien d'actualité.

9 septembre

### Mise à jour du guide « Groupement d'intérêt économique »

La loi du 21 février 2022 modifie les conditions de création d'un GIE. Le guide GIE publié par la FedEpl est donc mis à jour en tenant compte des nouvelles dispositions et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite « 3DS ».



13 et 14 septembre

### La RSE au programme du 4<sup>e</sup> séminaire du club des directeurs d'Epl, organisé à Brest

Les Epl brestoises accueillent les directeurs d'Epl à l'occasion de ce séminaire dédié à l'aspect social de la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE). De par leur ADN, les Epl sont engagées activement dans une démarche de RSE ou ont vocation à s'y investir. Au-delà de leur rôle économique, les Epl sont au cœur d'un maillage territorial fort et ont une profonde vocation environnementale, sociale et sociétale.

L'**enquête annuelle menée cette année par la FedEpl** auprès des Epl a permis de dresser un panorama de la démarche RSE dans les Epl. Il en ressort que : **58 % des Epl demandent à certains de leurs fournisseurs de s'engager à respecter un**

**cahier des charges dont certaines clauses relèvent de la RSE** ; 40 % des Epl sont engagées dans une démarche de management environnementale (certification normes iso, bilan environnemental, frais de personnel ayant une activité en rapport avec l'environnement, etc.) ; **74 % des Epl sont engagées dans une démarche d'amélioration de l'efficacité énergétique** et/ou de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'évènement est accueilli à Océanopolis ainsi qu'à l'atelier des Capucins les 13 et 14 septembre derniers. Un grand merci à **Stéphane Roudaut, Président de la Sem Brest' Aim et son Directeur Général Stéphane Maby**, ainsi qu'à Yann Guével et Alain Lelièvre, respectivement Président et Directeur Général de la Spl les Ateliers des Capucins.

**20 septembre**

**Développer les maisons de santé, un rôle central à jouer pour les Epl**



Photo d'une maison de santé (Photo DR).

L'Ile-de-France est le premier désert médical français. Le maintien et le développement d'une offre de soin de proximité sur ce territoire constitue un enjeu central pour les collectivités locales. Les Epl construisent et gèrent déjà plusieurs maisons de santé et leur rôle est amené à s'amplifier tant l'exercice libéral groupé est le

moyen privilégié pour attirer les médecins et professionnels de santé. **Dans cette perspective, la Fédération régionale Ile-de-France des élus des Entreprises publiques locales convie l'Association des maires d'Ile-de-France, l'URPS Ile-de-France et les Epl immobilières et d'aménagement franciliennes à une rencontre pour mieux se connaître, évoquer les enjeux et s'accorder sur les bonnes pratiques.**

**23 septembre**

**Olivier Lamoureux est le nouveau directeur « communication et marketing » de la FedEpl**



Arrivé en 2019 à la fédération pour occuper le poste de délégué territorial des régions Bretagne, Pays-de-la-Loire, Centre – Val de Loire et Bourgogne – Franche-Comté, **Olivier Lamoureux occupe désormais le poste de directeur « communication et marketing » de la FedEpl**. Un retour aux sources pour lui, qui connaît bien la sphère de la communication publique.

**29 septembre**

**La FedEpl signe un partenariat avec l'USH, sous l'égide de Jean-François Carencio, ministre délégué des Outre-mer**

Une délégation de la Fédération des élus des entreprises publiques locales, conduite par son président

Patrick Jarry et son directeur général Benjamin Gallepe, est présente à Lyon pour le congrès de l'Union sociale pour l'habitat. L'occasion, entre autres, de signer un partenariat avec l'USH sur le logement social en territoire ultramarin.



Entouré de Jean-François Carencio, ministre des Outre-mer, et d'Emmanuelle Cosse, présidente de l'USH, Patrick Jarry, président de la FedEpl, a signé un partenariat pour le logement social ultramarin (Photo DR).

La présence de la FedEpl s'est traduite par la signature d'**une convention de partenariat entre l'USH, la Fédération nationale des associations régionales HLM (FNAR), les associations régionales des maîtres d'ouvrage social de Guadeloupe, de la Réunion et de Guyane et la FedEpl** concernant le logement social en territoire ultramarin. Cette signature se fait sous l'égide de **Jean-François Carencio, ministre délégué des Outre-mer**, témoignant ainsi de l'attention que porte l'État pour les bailleurs sociaux tout statut confondu, désireux de collaborer entre eux dans le sens d'une action professionnelle commune au service des territoires.

Pour rappel, ce sont **15 Sem sur les 110 dénombrées dans les Outre-mer** qui assurent la gestion de 72 % des logements sociaux, réparties sur sept territoires : Martinique, Guadeloupe, St Martin, Mayotte, La Réunion, Guyane et la Nouvelle Calédonie.

4 au 6 octobre

Focus sur le Congrès et le Salon des Epl de Tours

## Patrick Jarry, président de la FedEpl : « Nous souhaitons établir une relation de confiance avec le gouvernement »



**Par l'agilité de leur statut, les Entreprises publiques locales (Epl) sont les mieux armées pour relever le défi des diverses transitions. La Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) organise du 4 au 6 octobre son congrès à Tours. L'occasion pour les élus d'insister sur la nécessité de disposer d'un tel outil.**

La FedEpl a invité la philosophe **Gabrielle Halpern** et l'essayiste **Jérôme Fourquet** à partager leurs analyses de la société avec les congressistes. Que ce soit sur le thème de l'hybridation, cher à Gabrielle Halpern, ou sur celui de la France morcelée, théorisé par Jérôme Fourquet, les deux intellectuels en sont arrivés à la conclusion que les Entreprises publiques locales (Epl) étaient peut-être en avance sur leur époque. « Les Français veulent des réponses de terrain. La verticalité est dépassée. Il semble que le modèle Epl répond en tout point à cette exigence », confirme Jérôme Fourquet. 1 200 personnes étaient réunies à Tours, avec la ferme intention de démontrer que les Epl étaient déjà en avance sur les transitions. Les derniers chiffres de l'EplScope qui, chaque année, établit un bilan de santé des Epl en France, mettent

en évidence le fait que ce mouvement est en pleine dynamique : on dénombre à ce jour **1 376 Société d'économie mixte (Sem), Société d'économie mixte à opération unique (Semop) et Société publique locale (Spl), présentes dans toute la métropole et l'Outre-mer. Ce chiffre a bondi en un an de 57 créations nouvelles, contre 42 en 2021...**

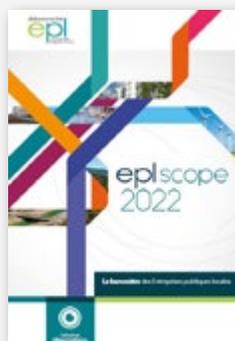
### ■ Tournant historique

**Patrick Jarry**, président de la FedEpl et maire de Nanterre, ne s'étonne pas d'une telle croissance : « Elle est liée à la diversification des domaines dans lesquels les Epl interviennent, à travers notamment le développement des filiales. Les Epl surgissent dans des domaines où les collectivités territoriales en ont le plus besoin : l'énergie bien entendu, tant au niveau des énergies renouvelables qu'à l'échelle de la rénovation thermique, mais aussi le tourisme, les loisirs et la culture, qui forment des secteurs où le nombre d'Epl : on en compte désormais 357, presque autant que les 380 Epl d'aménagement et d'immobilier », assure-t-il. L'histoire centenaire des Entreprises publiques locales se situe à un tournant : « Les Epl sont à la fin d'un cycle ouvert par le Livre blanc et clos par la loi 3DS. Cette loi a permis de rendre plus transparente la gestion des Epl. Mais nous ne devons pas nous arrêter en si bon chemin, pour sécuriser encore plus les élus sur lesquels plane une épée de Damoclès. Nous participons activement à la rédaction du décret sur le rapport annuel des représentants des collectivités locales siégeant dans les Epl ». Pour l'heure, le compte n'y est pas : « Le cadre de la loi 3DS reste imparfait concernant la gouvernance des Epl. Ce sont les élus qui décident, ils doivent donc présider, notamment les filiales... ».

### ■ Mécénat culturel, hôpital... Prochains obstacles à lever !

Tandis que la ministre déléguée aux collectivités territoriales, Caroline Cayeux, dans un message vidéo pré-enregistrée, a assuré qu'elle s'engageait « à simplifier » l'action des Epl, Patrick Jarry en a profité pour saisir la balle au bond. « Nous devons en effet établir une relation de confiance avec le gouvernement », espère-t-il. Deux demandes ont été formulées pendant le congrès : concernant les Spl culturelles et l'interdiction qui leur est faite de recourir au mécénat, le président de la FedEpl a fustigé « une discrimination incompréhensible que nous allons essayer de lever » ; la fédération souhaite par ailleurs dupliquer le modèle récent de la Société publique locale universitaire (Splu) aux hôpitaux, pour s'attaquer, comme pour les universités, à un bâti de plus en plus dégradé. La création du statut de la Splh est ardemment espérée par la FedEpl. Pour Patrick Jarry, l'époque est favorable à l'affirmation de l'économie mixte. « Prenons la rénovation des bâtiments publics, qui nécessitera la création d'outils ad hoc, ou encore la production d'énergies renouvelables. La population souhaite à la fois l'efficacité du privé et la sauvegarde de l'intérêt général. Avec les Epl, nous y sommes », conclut-il.

### ■ Eplscope 2022 : Les 1 376 Entreprises publiques locales avancent malgré les chocs



À l'occasion du Congrès et du salon des Epl, la FedEpl publie l'édition 2022 de son baromètre des Entreprises publiques locales, l'Eplscope. L'ouvrage qui fait office de publication de référence sur l'économie mixte locale fait le point sur la situation des Sem,

des Spl et des SemOp au 1er juin 2022 et livre quelques indications concernant leurs perspectives. **Les Entreprises publiques locales (Epl) sont au nombre de 1 376 au 1er juin 2022.** Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) ou Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp), elles continuent de se mobiliser pour la mise en œuvre de politiques publiques adaptées à chacun des territoires. Confrontées à une conjonction de chocs aujourd'hui, les Epl ont fait preuve de résilience après plusieurs mois contrastés en 2020 et en 2021 et continuent d'être en croissance.

## Octobre

19 octobre

### **SGL Europe fait entendre sa voix au Sommet social tripartite**

Pascal Bolo, président de SGL Europe et Valeria Ronzitti, secrétaire générale, se sont adressés au Sommet social tripartite en présence d'Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, de Charles Michel, président du Conseil européen, et de Petr Fiala,

Premier ministre tchèque. Une rencontre de haut niveau, permettant de porter la voix des services publics dans un contexte généralisé de crise énergétique ainsi que du coût de la vie.

21 octobre

### **Les Epl impactées par le projet de loi d'accélération des énergies renouvelables**

**Alain Leboeuf, président de la commission transition énergétique de la FedEpl et président du groupe de travail sur les énergies renouvelables**

**de Départements de France, est auditionné par la commission du développement durable de l'Assemblée nationale** dans le cadre d'une table-ronde préparatoire à l'examen du projet de loi sur le projet de loi d'accélération des énergies renouvelables. Il a pu mettre en valeur le rôle des Epl dans ce domaine. Ce projet de loi entend concilier l'amélioration de l'acceptabilité locale avec l'accélération du déploiement des énergies renouvelables.

24 octobre

**Hélène Guillet, présidente du SNDGCT : « Nous sommes dans la même dynamique que les Epl »**

Une page se tourne au Syndicat national des directeurs généraux de collectivités territoriales (SNDGCT). **Hélène Guillet, DGS du centre de gestion de la Loire-Atlantique, succède à Stéphane Pintre.** Chaque jour, le binôme élu-DGS travaille en bonne intelligence avec le duo président-directeur des Epl. La nouvelle présidente du syndicat, qui entend insuffler une nouvelle dynamique à l'heure où l'attractivité de la fonction publique territoriale est interrogée, assure que les Epl partagent les mêmes préoccupations que les collectivités territoriales.

26 octobre

**La commission logement de la FedEpl planche sur la conjoncture économique et financière du secteur immobilier**

Réunie le 26 octobre dernier, les membres de la commission ont abordé plusieurs questions d'actualité, dont celle, ô combien sensible, de la conjoncture économique et financière du secteur immobilier.

- État des lieux du patrimoine des bailleurs sociaux
- Analyse financière rétrospective (2015-2020)
- Analyse prévisionnelle à 40 ans

27 octobre

**SGI France organise un débat autour du Green Deal européen**

SGI France organise un déjeuner-débat à la

Caisse des dépôts et consignations, réunissant des représentants de la Commission européenne, du gouvernement français, ainsi que des membres de SGI Europe, pour discuter de la **transition verte**. Un débat de haute volée, qui a pour but d'échanger sur les priorités européennes du verdissement de l'économie.



Christelle Defaye-Geneste (La Poste, services postaux)

Engagée début 2021 dans un contexte de reprise épidémique et d'élaboration de transition, la présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) s'est achevée le 30 juin 2022, dans un environnement bouleversé par la guerre en Ukraine. Comment la devise dévoilée par le président de la République, Emmanuel Macron, à savoir « Relance, Puissance, et Appartenance » a-t-elle été percutée par les vents contraires géopolitiques ? Comment le plan de verdissement européenne poursuit-il son déploiement aujourd'hui ? Lors de ce déjeuner-débat, **SGI France accueille des représentants de la Commission européenne, du gouvernement français, ainsi que des membres de SGI Europe. Cet événement est présidé par Pascal Bolo, président de SGI France et SGI Europe.**

## Novembre

3 novembre

**Les principaux enseignements de l'étude sur les effectifs salariés des Epl immobilières**

Cinq ans après la publication de la dernière étude sur les effectifs salariés des Epl immobilières, le cabinet Côté RH a livré à la FedEpl une nouvelle étude basée sur les données de 2021.

9 novembre

**Le club des directeurs administratifs et financiers planche sur l'actualité**

Retour de l'étude sur les conventions collectives gardiens et immobilières, avancement des travaux de refonte pour les nouveaux États Réglementaires et le dossier individuel de situation pour les Sem immobilières agréées comme bailleur sociaux ou encore actualité en matière fiscale pour les Epl d'aménagement sont au menu de ce club riche et varié.

L'année 2022 a en effet été consacrée aux **travaux de refonte système de recueil des données physiques et comptables pour les Sem immobilières**, bailleurs sociaux, sur la plateforme commune Harmonia. La mise à jour de la matrice questionnaire du dossier individuel de situation (QDIS) est intervenue cette année en intégrant l'enquête activité qui sera lancée dès janvier 2023 et la partie des données comptables et financières modifiée pour la campagne démarrée en juillet 2022. Le recueil de ces données,

réactualisées, a permis la mise au point d'une maquette du **nouveau modèle de DIS qui sera mis en service dès la fin de la campagne 2022**. Parallèlement, la FedEpl a participé aux travaux du groupe de travail inter-fédérations, piloté par la DHUP pour la **refonte des nouveaux États Réglementaires** que devront renseigner les Sem immobilière agréées dès 2023. Par ailleurs, **l'Opus 2022 de l'Observatoire des Epl immobilières a été présenté.**



#### 17 novembre

### *La FedEpl et la Scet, c'est reparti pour durer*

C'est un partenariat de longue date qui se poursuit : Romain Lucazeau, directeur général de la SCET et Patrick Jarry, président de la FedEpl, apposent leur signature en bas d'un nouveau contrat.



Romain Lucazeau, directeur général de la SCET et Patrick Jarry, président de la FedEpl, au moment de la signature du nouveau partenariat (Photo DR).

Si la collaboration entre ces deux structures repose sur des fondations solides, le contenu

et les objectifs sont repensés et renforcés à l'occasion de cette signature, pour l'enrichir. « L'ambition de cette nouvelle convention est d'intensifier nos actions partagées et de développer nos modalités de travail avec les Epl, comme nous le faisons déjà auprès des collectivités territoriales », explique **Romain Lucazeau**. De son côté, **Patrick Jarry** souligne que « l'environnement des Epl va considérablement évoluer dans les années à venir. Le travail mené par la FedEpl avec l'appui de la SCET en matière d'accompagnement de nos entreprises et de leurs équipes souligne notre ambition commune de répondre de manière concrète à leurs attentes et à leur développement, aujourd'hui comme demain ».

#### 24 novembre

### *Yann Guevel, porte la voix de l'économie mixte locale au Congrès des maires sur le statut pénal des élus administrateurs d'Epl*



Micro en main, Yann Guevel, adjoint au maire de Brest, vice-président de Brest Métropole, président de la Spl Les Ateliers des Capucins et administrateur de la FedEpl (Photo DR)

Dans le prolongement des travaux déjà engagés sur le sujet avec les principales associations d'élus dont la FedEpl, **l'Association des Maires de France (AMF) organisait le 24 novembre**

### **un forum sur la responsabilité pénale des élus.**

L'occasion de partager un constat sur le cadre juridique actuel, d'identifier de bonnes pratiques à droit constant et d'identifier des évolutions législatives souhaitables pour permettre aux élus d'agir en toute sécurité.

Le statut des élus mandataires de leur collectivité dans une Sem, Spl ou SemOp est au centre des travaux de la FedEpl depuis plusieurs années. Dans le cadre de ce forum du 104<sup>e</sup> Congrès des Maires, **Yann Guevel, adjoint au maire de Brest, vice-président de Brest Métropole, président de la Spl Les Ateliers des Capucins et administrateur de la FedEpl**, revient sur les avancées récentes sur le sujet notamment dans la loi 3DS. Il a également exprimé la volonté de la FedEpl de mettre en débat de nouveaux ajustements du cadre juridique dans les prochains mois. Intervenant aux côtés notamment de **Guy Geoffroy, maire de Combs-la-Ville et de Rafika Rezgui, maire de Chilly-Mazarin**, élus représentants de l'AMF, Yann Guevel rappelle l'exigence de disposer d'un cadre juridique qui permette de prévenir, et le cas échéant de condamner, toute intervention d'un élu dans le cadre de son mandat qui serait liée à un intérêt personnel. Il regrette que cette notion de représentation de la collectivité dans un organisme extérieur dont une Entreprise publique locale ne soit pas culturellement pensée et juridiquement davantage structurée comme une situation spécifique.

28 novembre - 2 décembre

Focus sur la Conférence des Epl des Outre-mer à Saint-Martin et en Guadeloupe

## Patrick Jarry : « L'économie mixte locale dans les Outre-mer fait ses preuves au quotidien »



Patrick Jarry, à l'occasion de la séance de clôture de la Conférence des Epl des Outre-mer en Guadeloupe (Photo DR).

Le président de la FedEpl et maire de Nanterre, **Patrick Jarry**, tire les conclusions de la 15<sup>e</sup> Conférence des Epl des Outre-mer. « L'enjeu qui est le nôtre aujourd'hui est de faire en sorte que les Epl demeurent en première ligne de l'innovation, de l'anticipation et du sur mesure sur tous les territoires ultramarins, comme de l'hexagone », déclare-t-il.

« Au terme de ces quatre journées de Conférence autour du thème « Ensemble, construisons l'attractivité durable des territoires ultramarins », les occasions d'échange, de dialogue et de prise de parole n'ont pas manqué. Tous les sujets, même les plus sensibles, ont été abordés avec l'approche prospective et constructive qui fait l'ADN de notre mouvement et qui n'est pas si fréquente ailleurs », affirme **Patrick Jarry, président de la FedEpl et maire de Nanterre**, dans son discours de clôture, prononcé au Mémorial ACTe de Pointe-à-Pitre, Centre caribéen d'expressions et de mémoire de la Traite et de l'Esclavage.

**Jacques Lowinsky, président des Epl de l'Océan Indien**, PDG de la Nordev et 1<sup>er</sup> Vice-Président de la communauté d'agglomération du Nord de la Réunion (CINOR), répond en écho que « ce programme dense a permis aux Epl ultramarines de se retrouver et d'échanger comme elles n'avaient plus eu l'occasion de le faire depuis longtemps. Je me réjouis personnellement de ce bel état de santé affiché par l'ensemble des Epl d'Outre-mer ».

### ■ « Les résultats sont positifs »

Il a tenu à passer trois messages : « L'économie mixte locale dans les Outre-mer fait ses preuves au quotidien. Elle peut être fière de son bilan, elle a fait ses preuves sur tous vos territoires, dans des domaines encore plus nombreux que ceux que nous connaissons en métropole, et dans des conditions souvent bien plus singulières ». Le deuxième message découle du premier : « **L'économie mixte locale a un bel avenir devant elle pour accompagner les transitions** de toutes sortes qui sont autant de défis dans les Outre-mer comme l'ensemble des territoires qui composent notre pays : démographique, énergétique, écologique, numérique, économique et plus largement sociétale ». Car les résultats sont là et parlent d'eux-mêmes : « Malgré la crise sanitaire, les résultats concernant les ambitions et les objectifs du Plan Logement Outre-mer (PLOM) sont positifs, le financement des constructions et de réhabilitations de logement progressant grâce à un abondement à plus de 240 millions d'euros de la ligne budgétaire unique par l'État. Le 27 septembre 2022 lors du Congrès Hlm et en présence du **Ministre délégué des Outre-mer, Jean-François Carencu**, nous

avons signé une convention destinée à renforcer la collaboration professionnelle au sein des **Associations Régionales de Maîtrise d'Ouvrage Social (ARMOS)** ». À cette occasion, le ministre a témoigné de l'attention que porte l'État pour les bailleurs sociaux tout statut confondu, et plus globalement de sa vigilance sur les sujets de tension foncière, de prix de l'énergie et des matériaux, et de prise en compte des particularités de chacun des territoires.

#### ■ **Le sens de l'intelligence collective**

**Patrick Jarry** a rappelé que les Epl peuvent compter sur la FedEpl pour qu'elle soit

« **toujours à vos côtés pour écouter vos remontées**, défricher en commun et indiquer collectivement un cap, pour organiser les occasions d'échange permettant **de se faire la courte échelle et d'avancer de concert**, pour qu'elle porte la voix et défende le modèle de l'économie mixte locale partout et à chaque fois que c'est nécessaire. Vos retours, de tout ordre, recueillis tout au long de cette conférence à l'égard de notre mobilisation ayant permis de déployer la loi 3DS et de la corriger sur certains aspects dès les mois prochains, démontrent notre intelligence collective ».

## Décembre

1<sup>er</sup> décembre

### **La FedEpl soutient la proposition de loi sur le mécénat et les Spl culturelles**

La FedEpl apporte son soutien à la démarche portée par la sénatrice d'Ille-et-Vilaine, **Sylvie Robert**, qui a déposé une proposition de loi visant à développer l'action culturelle au service de l'attractivité touristique et économique des territoires via l'ouverture du mécénat culturel aux Sociétés publiques locales.



La sénatrice Sylvie Robert (Photo DR)

### **Près de 50 sociétés publiques locales ont pour activité principale la gestion d'activités culturelles :**

théâtres, cinémas, monuments historiques dont certains classés au patrimoine de l'Unesco, musées dont certains labelisés musées de France, centre d'interprétation, etc. Les Spl à vocation culturelles sont présentes dans de nombreux territoires. Elles sont au cœur des enjeux économiques et de rayonnement des collectivités, actionnaires à 100 % des Spl.

### **La filière culturelle a subi de plein fouet la crise sanitaire et peine à retrouver son dynamisme.**

Les efforts pour se réinventer et renouer avec le public nécessitent des moyens de la part du principal financeur de la culture, les collectivités territoriales, elle-même impactées financièrement. De par leur implantation locale, leur engagement et leur impact sociétal, les Spl culturelles jouent un rôle fédérateur dans les

territoires entre les collectivités et les entreprises. Elles contribuent au rayonnement de la politique culturelle décentralisée. C'est la raison pour laquelle l'éligibilité des Spl culturelles au mécénat représente un enjeu d'intérêt général. **Un consensus politique se dégage sur le sujet de cette proposition de loi, portée par l'ensemble des groupes politiques au Sénat.**

### **Éligibilité des Epl aux aides à l'embauche, Dussopt répond à Marseille**

Vice-président de la FedEpl, sénateur des Hauts-de-Seine, **Hervé Marseille a posé une question écrite au ministre du Travail**, du Plein emploi et de l'insertion, sur l'éligibilité des Sem aux aides à l'embauche. Posée à la mi-juillet, la question a reçu sa réponse le 1<sup>er</sup> décembre dernier, précisant que les aides en question étaient « éteintes » mais que **les emplois francs, auxquelles les Epl sont éligibles, sont toujours en vigueur.**

**8 décembre**

### **Pascal Bolo renouvelé à la tête de SGI Europe**

Le 8 décembre 2022 marque une nouvelle étape dans la gouvernance de SGI Europe, la plateforme européenne des entreprises publiques.

**Pascal Bolo est réélu par ses pairs lors des dernières réunions statutaires de Bruxelles.**



Pascal Bolo, Président de SGI Europe

Adjoint au maire de Nantes, vice-président de Nantes Métropole, président de la SEMITAN et membre du bureau de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl), **Pascal Bolo est de nouveau Président de SGI Europe**. L'un des trois partenaires du dialogue social européen auprès de la Commission européenne, chef de file de la promotion des entreprises de services publics en Europe, SGI Europe est ainsi présidé pour la seconde fois consécutive par un Français.

**Cette élection marque le maintien de gouvernance de SGI Europe, afin de mobiliser tous les pays membres en faveur de la promotion d'un modèle commun des services publics.**

« Depuis deux ans, nous avons connu des crises d'une ampleur inimaginable,

comme la pandémie du Covid-19 et, plus récemment, la guerre illégale et injustifiable de la Russie contre l'Ukraine. Tout cela contribue à affaiblir les fondements économiques et sociaux de notre continent. Les services d'intérêt général que nous fournissons ont toujours participé au développement social, scientifique, écologique, numérique et économique. Ils contribuent indéniablement à améliorer la résilience et à faire face aux changements futurs, à tous les niveaux. Tous ces défis ont mis en évidence des faiblesses, comme notre trop forte dépendance aux énergies fossiles », assure **Pascal Bolo**.

### **Comment se préparer aux contrôles menés par l'ANCOLS**

La FedEpl a organisé une journée d'information sur les contrôles effectués par l'Agence Nationale de Contrôle des Organismes de Logement Social (ANCOLS) destinée aux Sem immobilières agréées pour l'activité locative sociale.

**14 décembre**

### **Jean-Marc Roze réélu à la tête de la Fédération régionale des Epl du Grand Est**

La FedEpl de la région Grand Est a organisé sa rencontre annuelle à Strasbourg dans la Résidence Charles de Foucauld. Après trois années de mandat marquées par la crise sanitaire et plusieurs élections locales, **la Fédération régionale a renouvelé sa confiance à Jean-Marc Roze, adjoint au maire de**

**Reims, 1<sup>er</sup> vice-Président du conseil départemental de la Marne et Président d'Agencia** (société d'économie mixte et société publique locale d'aménagement de la métropole de Reims). Les adhérents, notamment strasbourgeois, ont répondu présents pour venir échanger sur l'actualité de l'économie mixte locale et ses perspectives au niveau régional.

**14 décembre**

### **Journée Epl Expertise dédiée au sujet : « anticiper et gérer un contrôle CRC »**

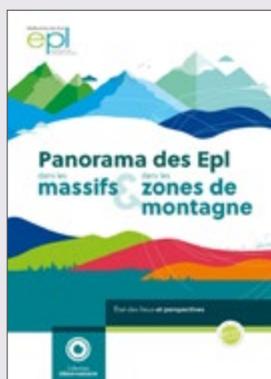
Une journée Epl Expertise organisée afin de permettre aux Epl de connaître les enjeux et bonnes pratiques d'un contrôle de la chambre régionale des comptes. À l'intérieur du Totem (salle de la RIVP), près de 70 inscrits étaient réunis le temps d'une journée complète. Au menu : **les enjeux du contrôle, les procédures, les sujets sensibles épluchés par la chambre, les conseils pratiques pour bien se préparer et aussi savoir adapter sa structure et ses équipes** pendant le contrôle tout en gardant en tête qu'il est toujours possible de contester le rapport par la voie d'un recours.

# Publications 2022

Retrouvez l'ensemble des publications proposées en 2022 pour éclairer les décisions des Epl.



Collection Observatoire



## **Panorama des Epl dans les massifs et les zones de montagne**

Février 2022

Ce panorama présente le rôle majeur que les Entreprises publiques locales jouent, en appui des collectivités territoriales, pour le maintien de ces services et la vitalité de leur économie. Les territoires de montagne, entourés de leurs massifs, présentent des caractéristiques impliquant des conditions de vie difficiles et restreignant l'exercice de certaines activités économiques, comme de certains services publics.



## **Annuaire des Epl – Acheter vos crédits de recherche**

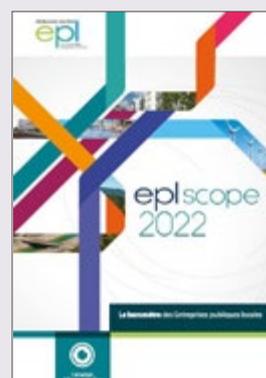
Juillet 2022

Désormais l'annuaire est disponible en version électronique.

Grâce à une connexion systématique à notre base de données, vous pouvez télécharger les informations les plus à jour que nous ayons.

Grâce à nos nombreux champs de recherche, vous pouvez personnaliser intégralement les bases de contacts que vous souhaitez. L'accès à une recherche sur mesure est possible de 1 à 1376 résultats toutes les configurations sont imaginables.

Les adhérents et partenaires de la FedEpl, n'ont pas besoin d'acheter de crédits, une connexion à l'espace adhérent suffit.



## **Eplscope 2022, le baromètre des entreprises publiques locales**

Octobre 2022

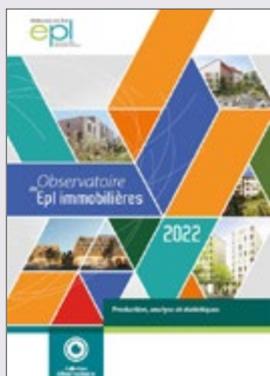
Le baromètre des Entreprises publiques locales, l'Eplscope, dresse le panorama des Sociétés d'économie mixte (Sem), des Sociétés publiques locales (Spl) et des Sem à opération unique (SemOp) intervenant en France en 2022. Il donne des indications sur leur nombre, leurs zones et leurs domaines d'intervention et livre des clés de compréhension pour appréhender les évolutions connues par l'ensemble du mouvement.



### Eplscope – Zoom Centre Val-de-Loire

Octobre 2022

L'Eplscope, zoom Centre-Val de Loire est une déclinaison régionale du Baromètre des Entreprises publiques locales, l'Eplscope 2022. Il s'intéresse aux 53 Epl de la région Centre-Val de Loire : répartition géographique, métiers, emploi, chiffre d'affaires, etc.



### Observatoire des Epl immobilières 2022

Novembre 2022

L'Observatoire des Epl immobilières présente l'activité et les résultats financiers des Sociétés d'économie mixte possédant un parc de logements locatifs au titre de l'exercice 2020.



### Eplscope – Zoom Outre-mer

Novembre 2022

L'Eplscope, zoom Outre-mer est une déclinaison régionale du Baromètre des Entreprises publiques locales, l'Eplscope 2022. Il s'intéresse aux 110 Epl d'Outre-mer : répartition géographique, métiers, emploi, chiffre d'affaires, etc. Données actualisées au 1<sup>er</sup> juin 2022.



Collection Études et perspectives



### Note de conjoncture : La restauration de la confiance au sein des Epl à l'amorce de l'année 2022

Avril 2022

Cette note de conjoncture 2022 fait le point sur le niveau de confiance des Epl dans l'avenir de notre économie et dans les différents secteurs dans lesquels elles évoluent au quotidien.



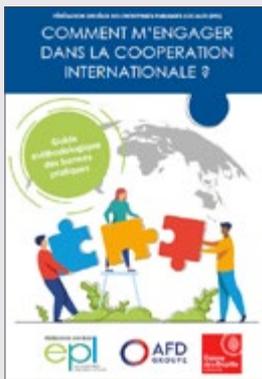
Collection Mode d'emploi



### Guide juridique de la concession de services : la délégation de service public

Mars 2022

Ce guide juridique a vocation à expliciter les contrats dans un environnement de complexification et de concurrence accrue. Il complète ainsi la gamme des outils d'aide déjà à la disposition des Epl, au plus près de leurs besoins. Ce document se décline en trois parties : la typologie des concessions, les Epl concessionnaires et les Epl concédantes ; la passation des concessions et l'exécution du contrat.



### **Comment m'engager dans la coopération internationale ?**

Juillet 2022

Nous avons pensé ce Co-écrit avec la Caisse des dépôts et l'AFD, ce guide est destiné à donner des clés aux Entreprises publiques locales qui souhaitent s'engager dans des projets concrets de coopération.



### **Groupe d'intérêt économique**

Avril 2022

Les groupements d'intérêt économique (GIE) offrent une forme souple de coopération inter-entreprises. Ce guide présente de manière synthétique les caractéristiques de ce type de groupement. Il décrit particulièrement les aspects de gestion et de

gouvernance, de gestion du personnel ainsi que les points à ne pas négliger lors de sa création.



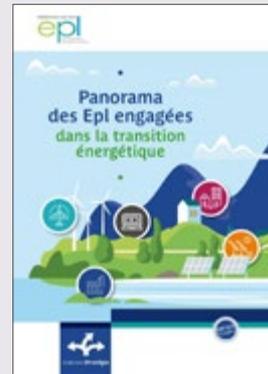
### **Guide des marchés publics**

Août 2022

Ce guide des marchés publics donne un accès simple et clair aux dispositions relatives au Code de la commande publique entré en vigueur le 1er avril 2019 à l'issue d'un important chantier de modernisation et de simplification associant l'ensemble des acteurs économiques du secteur, dont la FedEpl. Il s'applique à l'ensemble des marchés pour lesquels une consultation a été engagée ou un avis d'appel à la concurrence a été envoyé à la publication à partir de cette date et mis à jour régulièrement.



Collection Stratégie



### **Panorama des Epl engagées dans la transition énergétique**

Février 2022

Aujourd'hui, on compte près de 600 des Epl existantes impliquées dans les questions de la transition énergétique. 128 d'entre elles se développent ainsi dans le secteur de l'énergie comme activité principale. La Fédération a souhaité renforcer la connaissance et la visibilité de l'action des Epl dans la transition énergétique auprès des collectivités territoriales et des différents acteurs publics et privés en publiant un panorama dédié.

# Le rôle politique

**La première mission de la FedEpl est de permettre aux Epl de se développer dans les conditions les plus favorables en agissant à tous les niveaux (législatif, réglementaire, formation, etc.).**



Face aux conséquences de la crise économique, tout comme elle a su le faire lors de la crise sanitaire, la FedEpl a priorisé son activité au cours de l'année 2022 **tant sur le fond que sur la forme, sur l'accompagnement des adhérents, autour de quatre types d'actions :**

■ Veille permanente sur l'impact des différents aspects de la crise sur les Epl.

■ Mobilisation en vue d'une éligibilité optimale des Epl aux ajustements normatifs comme aux financements mis en place.

■ Animation et accompagnement autour de thématiques liées à cette actualité (gestion de crise, exécution des contrats, continuité de l'activité, accès aux aides, relation avec les usagers, gestion des dépenses d'énergie...).

■ Poursuite d'une relation personnalisée, de proximité et suivie avec le plus grand nombre d'adhérents.

La FedEpl a par ailleurs poursuivi son action de **dialogue avec les différents acteurs de l'écosystème de l'économie mixte**, afin de partager le modèle de ces entreprises. Démarche permanente, entreprise cette année tant sur le plan du contrôle exercé sur les Epl par les Chambres régionales des comptes, que sur la compréhension de l'environnement et le modèle économique des Epl, (études prospectives, liens entre l'ESS et l'économie mixte, échanges avec les acteurs du logement social...).



L'activité de la FedEpl en 2022 s'est également articulée en fonction de l'évolution de la situation, autour de la **poursuite de la mise en œuvre des trois priorités de mandat présentées par le Président Patrick Jarry au Congrès d'Angers** :

■ L'appropriation massive par les Epl et les collectivités locales des préconisations à droit constant du Livre blanc sur l'économie mixte locale dans le contexte d'un large renouvellement de la gouvernance de ces entités.

■ La prise en compte dans la Loi 3DS des préconisations législatives du Livre blanc sur l'économie mixte locale. Diffusion auprès des adhérents des effets de l'adoption de la Loi 3DS sur l'activité des Epl et l'état du droit.

■ La préparation du prochain plan stratégique de la FedEpl.

Une attention toute particulière a également été portée à la deuxième année de **mise en œuvre d'un plan d'action pluriannuel Montagne**, mobilisant tous les collaborateurs concernés. Les massifs et les zones de montagne rassemblent 23 % des Epl au total, 22 % des Epl créées depuis le 1er juin 2017 et 23 % des projets d'Epl recensées, contre seulement 20 % des Epl adhérentes. Le taux d'adhésion des Epl dans les massifs et dans les zones de montagne s'élève à 46 % contre 55 % pour l'ensemble des Epl.

Dans le prolongement des actions qu'elle porte depuis plusieurs années, la FedEpl a continué, à travers la mise en œuvre ce plan d'action 2022, à affirmer la vocation des Epl à être les acteurs de la cohésion et de la relance sur les territoires.



# L'action politique

Le 16 décembre 2021, le conseil d'administration de la FedEpl a adopté son plan d'action pour l'année 2022.

Bilan des actions engagées et réalisées au 31 décembre 2022.

# Conforter le positionnement de la FedEpl comme LA référence en matière d'Epl

## Actualisation annuelle du baromètre des Entreprises publiques locales permettant :

### ■ de réaliser l'enquête annuelle Eplscope 2022.

L'enquête de terrain a été menée entre le 9 mai et le 22 juillet après consultations internes. Traitement et analyse des résultats à l'issue et collecte au fil de l'eau des données relatives aux bilans, aux comptes de résultats et à l'actionnariat des Epl.

Publication de l'Eplscope 2022 le 4 octobre 2022.

### ■ de mettre à jour la plateforme numérique « Epl data ».

Travail de collecte et de traitement des données conjoint avec l'Eplscope 2022.

Actualisation effective de la plateforme le 11 octobre 2022.

### ■ de décliner Eplscope dans des versions « Centre-Val de Loire » et « Outre-mer » pour les Fédérations régionales respectivement hôtes du Congrès national des Epl et de la Conférence des Epl d'Outre-mer.

Plusieurs réunions de cadrage et de travail effectués avec la DCT concernant l'Eplscope Centre-Val de Loire et avec la DAD concernant l'Eplscope Outre-mer.

Travail de collecte, de traitement et d'analyse des données conjoint avec Eplscope 2022. Publication de l'Eplscope 2022 Centre-Val de Loire le 4 octobre et de l'Eplscope Outre-mer le 21 novembre 2022.

## Pérenniser les travaux d'accompagnement de la mise en œuvre du Livre blanc sur l'économie mixte locale

■ Dans le cadre du suivi de l'appropriation des préconisations à droit constant du Livre blanc sur l'économie mixte locale : travail de collecte, de traitement et d'analyse des données conjoint avec Eplscope 2022 (cf. supra).

### ■ Actualisation des bases de données « Actionnariat des Epl » et « Filiales et prises de participation » :

Collecte au fil de l'eau des données relatives à l'actionnariat des Epl et insertion effective dans le CRM.

Collecte des données relatives aux filiales dans le cadre de l'enquête annuelle Eplscope 2022.

### ■ Poursuite de l'étude prospective sur les Epl dans les métiers de l'action sociale et de la santé (maisons de santé, petite enfance, aide à domicile, restauration scolaire et collective, thermalisme médical, etc.) : Principaux livrables disponibles.

Présentation des résultats à l'occasion de la Commission des actionnaires le 16 novembre.

## Comprendre l'environnement et le modèle économique des Epl au travers d'études ciblées

■ **Panorama des Epl de funéraire** : Document en phase de maquettage et finalisation. Publication prévue en mars 2023.

### ■ Premier bilan des Semop 8 ans après leur loi fondatrice :

Réunion de la Commission des Présidents de SemOp le 5 avril sous la présidence de Benoit Mercuzot, pour lancer le bilan de la SemOp, 8 SemOp représentées.

Réalisation d'une étude quantitative et d'une étude qualitative.

10 entretiens réalisés avec des parties prenantes des SemOp.

Présentation des premiers résultats à l'occasion de la Commission des actionnaires du 16 novembre 2022 et en interne. Synthèse des différentes phases en cours.

### ■ Note de conjoncture Epl 2022 éclairant sur la situation économique et financière des Epl à partir des perceptions de leurs dirigeants :

Parution de la publication « Note de conjoncture 2022 » le 28 avril.

À l'issue du premier trimestre 2022, la confiance semble avoir été restaurée au sein des Epl malgré des incertitudes liées au contexte géopolitique.

■ **Évaluation de la performance économique et financière individuelle de chaque Epl, permettant une analyse comparative avec d'autres entreprises comparables (secteurs d'activité, zone géographique...) :**

Projet présenté au premier semestre, en attente de lancement.

Étude des pistes pour une implémentation et une actualisation quasi-automatique de données dans le CRM.

■ **Poursuite du suivi sectoriel des impacts du ralentissement de l'activité économique consécutif à la crise sanitaire, tout particulièrement pour les Epl de tourisme culture loisirs :**

Travail de collecte, de traitement et d'analyse des données conjoint avec Eplscope 2022 (cf infra).

Articles relatifs à la conjoncture économique publiés tout au long de l'année et éléments d'analyse à paraître dans la Note de conjoncture 2023 (parution premier trimestre 2023).

### Mise en place de dispositifs personnalisés pour valoriser l'action des Epl

■ **Evaluation, en s'inspirant de ce qui existe déjà avec le dispositif d'autocontrôle des Sem immobilières, de la performance individuelle économique et financière de chaque Epl, permettant une analyse comparative avec d'autres entreprises comparables (secteurs d'activité, zone géographique...) :**

Projet présenté au premier semestre.

En attente de lancement.

Étude des pistes pour une implémentation et une actualisation quasi-automatique de données dans le CRM.

■ **Réalisation d'une enquête flash sur les attentes des Epl en matière d'ingénierie territoriale :**

Dossier ajourné au regard des ressources à identifier à la FedEpl sur le sujet.

### Développement et densification du dialogue et des actions communes avec les réseaux socioéconomiques investis dans l'action publique locale

■ **Réflexion sur la mise en place d'un think tank animé par la FedEpl à partir de l'expérience « Capteurs de territoires ».**

Ce réseau d'experts composé principalement de membres de la Commission des actionnaires de l'économie mixte a permis depuis 2017 de « défricher » un certain nombre de thèmes prospectifs concernant les Epl (Entre crise des finances locales et émergences des plateformes de services, quels rôles pour les collectivités locales et leurs opérateurs ? / Territoires et mutations économiques, écologiques, numériques et sociétales / Comment agir pour accélérer la transition numérique avec et dans les territoires ?). La question se pose désormais de poursuivre éventuellement cette action sous une forme pérenne et plus structurée.

Dossier reporté à une date ultérieure.

■ **Mobilisation de la Commission des actionnaires de l'économie mixte présidée par Patrick Jarry, en particulier sur des sujets Livre blanc qui restent à approfondir comme : la consolidation des comptes d'une Epl et de ses filiales, la contribution à la réflexion sur les nouveaux champs d'intervention des Epl (action sociale et santé), les pistes de coopération possibles entre les Epl et l'Économie sociale et solidaire. La Commission sera également associée au bilan des Semop piloté par le Comité stratégie.**

RDV de Patrick Jarry avec Marie-Ange Debon, présidente de Keolis le 28 janvier.

RDV d'Hervé Marseille avec Gilles Patrosso, directeur général de Razel-Bec, le 2 mars

RDV de Patrick Jarry avec Olivier Sichel, directeur de La Banque des Territoires, le 29 avril

Réunion de la Commission des actionnaires le 16 novembre : retour bilan SemOp, pistes de coopération Epl et ESS, présentation des études menées par la FedEpl éclairant les évolutions du mouvement de l'économie mixte.

La FedEpl a accueilli un nouveau partenaire membre de la Commission des actionnaires en 2022 : Valorem, qui œuvre dans la production d'EnR.

■ **Mise en place de passerelles avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire.** Les travaux engagés en 2021, notamment la cartographie de la SCET et l'étude juridique du cabinet Legicoop, ont été poursuivis en 2022 sous l'égide d'un groupe de travail ad hoc sur la convergence ESS-Epl avec les acteurs et partenaires de la FedEpl intéressés par ce sujet.

RDV de Patrick Jarry avec Hugues Vidor, président de l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) le 20 mai

Deuxième table ronde sur l'ESS avec des partenaires de la FedEpl, le 2 juin

Table ronde sur les passerelles entre l'ESS et l'économie mixte locale lors de la Rencontre nationale des Epl le 6 juillet

Des contacts ont également été noués avec de nouveaux réseaux de l'ESS tels que le Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES), lequel réunit des collectivités territoriales qui s'engagent pour le développement de l'ESS ou bien Avise, soit la plateforme de l'ESS accompagnant les porteurs de projet.

Recueil de témoignages d'Epl (plus de 200 Epl ont été contactées sur le sujet)

Travail de recueil des retours d'expériences mené afin de mesurer, interroger des Epl sur leurs connaissances et appétences sur le sujet (insistance sur la diversité géographique des Epl sollicitées, mais également des secteurs concernés, ainsi que des degrés de convergences possibles entre Epl et ESS).

■ **Mise en place d'actions ponctuelles ciblées densifiant les passerelles entre le monde des Epl et celui des cursus d'enseignement supérieur pourvoyeurs de futurs acteurs de l'action publique locale :** cartographie des établissements identifiés comme prioritaires afin d'ajuster les partenariats déjà existants ou à bâtir ; poursuite des enseignements délivrés dans le cadre de cursus universitaires (Reims, Créteil, etc.) ; création d'une bourse universitaire visant à encourager les travaux sur l'économie mixte locale ; partenariat à l'occasion d'événements, jurys, etc.

Rédaction d'une note relative à la stratégie de la FedEpl vis-à-vis du monde de l'enseignement supérieur (28 mars).

Poursuite des relations avec les universités de Reims Champagne-Ardenne et de Paris-Est-Créteil : envoi de la notation du travail des étudiants de l'URCA (27 janvier) et intervention devant les étudiants de l'UPEC (19 mars).

Signature d'une convention de partenariat (28 février) avec l'École de management de Normandie en vue de la création d'une bourse de financement de mémoire de master.

Envoi des propositions de sujets de mémoire pour l'année universitaire 2022/2023 (15 juin). Rencontres en présentiel avec Ilaria Milazzo, directrice exécutive de l'école urbaine de Paris (30 mars), avec Guillermo Martin, directeur des programmes Affaires publiques et régulation de Sciences Po Paris (1er avril) et avec Hélène Surrel, directrice de Sciences Po Lyon (21 juin).

Intervention devant les étudiants de Sciences Po Lyon (16 octobre), devant les étudiants de l'URCA (23 novembre).

Projet collectif à venir en 2023 avec la Public Factory de Sciences Po Lyon selon arbitrages.

# Redéployer un dialogue permanent avec le gouvernement et le Parlement

Dans le prolongement du plan d'actions mené en 2021, cette action a porté en priorité :

## ■ Sur l'établissement de contacts avec tous les interlocuteurs du mouvement des Epl au sein du gouvernement qui résultera des élections présidentielles et législatives du printemps 2022 (ministres et cabinets) :

Mise à jour de la cartographie du nouveau gouvernement et des cabinets ministériels.

Vidéo de Caroline Cayeux, ministre déléguée aux collectivités territoriales au congrès de Tours le 5 octobre

Rdv Romain Charvet, conseiller affaires européennes et François-Xavier Boell, conseiller économie et emploi au cabinet de Jean-François Carenco, ministre des Outre-mer, le 20 septembre

Rdv Hugo Le Floc'h, conseiller affaires budgétaires et Alban Claude, conseiller discours au cabinet de Caroline Cayeux, ministre déléguée aux collectivités territoriales le 3 octobre

Rdv Amandine Durand, conseillère élus et cohésion territoriale aux cabinets de Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et de Caroline Cayeux, ministre déléguée aux collectivités territoriales, le 20 octobre

Rdv Charlotte Logeais, conseillère transition écologique, logement et énergie au cabinet de Jean-François Carenco, ministre des Outre-mer, le 27 octobre

Rdv Amine Mansouri, conseiller démocratie en santé, des territoires et de l'international et Romain Begue, conseiller parcours, qualité et ressources du système de santé au cabinet de François Braun, le 8 novembre

Rdv My-Lan Nguyen, conseillère parlementaires et élus locaux au cabinet d'Olivia Grégoire, ministre déléguée aux PME, au commerce, à l'artisanat et au tourisme, le 14 novembre

Rdv avec Christophe Leininger, conseiller énergie au Cabinet d'Elisabeth Borne, Première ministre le 17 novembre

Rdv Laetitia Tabet, conseillère tourisme et Sylvain Maisonneuve, conseiller commerce au cabinet

d'Olivia Grégoire, ministre déléguée aux PME, au commerce, à l'artisanat et au tourisme, le 28 novembre

RDV Sandie Michelis, conseillère technique Logement au Cabinet de la Première Ministre, le 13 décembre.

## ■ Sur le redéploiement d'un réseau au sein de l'Assemblée nationale après les élections législatives.

Cette action a pris la forme de RDV personnalisés comme de réunions. Elle aura vocation à s'appuyer sur les présidents et dirigeants d'Epl, comme sur les fédérations régionales :

- Mise à jour de la cartographie détaillée des commissions permanentes de l'Assemblée nationale et du Sénat.
- Mise à jour de la cartographie détaillée des circonscriptions législatives et des présidents d'Epl.

Les commissions poursuivront également leur activité prioritaire de dialogue permanent avec les pouvoirs publics sur les sujets relevant de leurs périmètres respectifs :

## ■ Commission logement présidée par Josy Poueyto :

- échange avec l'ANCOLS, l'ANAH, la direction des prêts de l'habitat de la Banque des territoires, la Cglls,
- logement étudiant, nouveaux modes de financement des investissements, les seniors en matière d'habitat et d'aide à la personne

Commission logement : le 23 juin - Annulée en raison de l'absence de la Présidente de la Commission retenue par les élections législatives

Atelier-commission commun avec l'aménagement tenu au congrès le 6 octobre 2022 Commission logement le 26 octobre 2022

## ■ Commission aménagement présidée par Sonia de La Provôté :

élaboration d'un manifeste de l'aménagement destiné à promouvoir la singularité et la plus-value du métier d'aménageur public local ; fiscalité des opérations d'aménagement, Epl d'aménagement et promotion privée ; suites de la commission Rebsamen pour la relance durable de la construction de

logements ; revitalisation commerciale (cœur de ville, petites villes de demain, foncières, etc...) ; suites de l'entrée en application du volet zéro artificialisation nette (ZAN) de la loi climat et résilience ; le prix du foncier.

Commission aménagement : le 30 juin

Webinaire Évaluation socio-économique des projets d'aménagement : le 5 mai  
Atelier-commission aménagement commun avec la commission logement lors du Congrès de Tours

■ **Commission mobilité présidée par Valérie Beauvais** : suivi de la mise en œuvre de la loi d'orientation des mobilités ; suivi des premières mises en place de la gratuité des transports publics ; suites du rapport Duron sur l'impact de la crise sur les modèles économiques des transports en commun.

Commission transports mobilité : le 6 juillet

■ **Commission tourisme, culture et attractivité territoriale présidée par Sylvie Robert** : Spl culturelles et mécénat, label zénith, mise en œuvre du plan de reconquête du tourisme, du thermalisme et de l'évènementiel, pérennisation de la mutualisation solidarité/urgence mise en place pendant la crise sanitaire.

Commission tourisme culture attractivité : le 12 mai

Atelier commission Culture lors du congrès de Tours

■ **Commission transition énergétique présidée par Alain Leboeuf** : plan énergie, sociétés de tiers financement et émission de prêts à taux zéro, place des Epl dans les nouveaux schémas de consommation de l'énergie et les secteurs émergents (hydrogène, hydroélectricité).

Commission transition énergétique : le 23 mars

Conférence de presse organisée le 9 février dans le cadre du lancement du "Panorama des Epl engagées dans la transition énergétique"  
Commission transition énergétique délocalisée en Vendée : 8 septembre.

■ **Commission Outre-mer présidée par Sophie Charles** : transition énergétique et réponse Epl, coopération régionale et accès aux fonds européens, suivi du plan logement Outre-mer.

Commission Outre-mer : le 20 juillet

Atelier commission Outre-mer lors du congrès de Tours, Rencontre des Epl Outre-mer sur le thème de la transition énergétique lors du Congrès de Tours.

■ **Un Club des présidents d'Epl du funéraire sous la présidence d'Eliane Lloret** afin d'identifier les actions politiques et de promotion susceptibles d'être engagées dans ce domaine :

Club des Présidents des Epl funéraires : le 26 janvier et le 29 juin.

■ **Un groupe de travail constitué au sein du Conseil d'administration sous la présidence de Syamak Agha Babaei sur le sujet de la Spl hospitalière** :

Groupe de travail constitué au cours du premier semestre. Il rassemble : Jean-Léonce Dupont, Richard Liogier, Franck Masselus, Marion Canales, Isabelle Bonnaud-Jouin et Jérôme Sabourin. Sa première réunion s'est tenue le 2 septembre.

Le sujet de la SplH a par ailleurs pu être mis en avant compte tenu de l'actualité hospitalière : la FedEpl a adressé une contribution à la mission flash pilotée par François Braun en juin sur la crise des services d'urgence.

Un communiqué de presse de la FedEpl a été diffusé le 13 juillet. Cette contribution a également été relayée dans la presse par Syamak Agha Babaei interviewé par Hospimédia le 15 juillet.

# Porter la voix de l'économie mixte au plan européen

## Présidence française du Conseil de l'Union européenne au 1<sup>er</sup> semestre 2022

■ **Suivi des décisions politiques susceptibles d'impacter les Epl** au regard de la feuille de route élaborée en étroite concertation avec SGI Europe et SGI France :

- Étude de la législation « Fit for 55 »
- Étude de la révision du Règlement de Minimis.

## ■ Cérémonie de remise du Label RSE le 23 février 2022, au siège d'EDF à Paris

Cérémonie de remise du Label RSE le 23 février 2022 : 19 entreprises européennes ont été distinguées (issues d'Allemagne, de France, d'Italie, de Pologne, du Portugal et de Suède) dont 6 françaises (la Spl APPAR ; Ciliopée (ESH) ; le Groupe SERL ; la Sem Plaine Commune Développement ; la SAEMES ; la SIC).

Réunion FedEpl à Nantes sur la mobilisation des Epl de la métropole nantaise le 10 avril.

## ■ Accompagnement du président de SGI Europe et SGI France, Pascal Bolo.

Réunions statutaires SGI Europe à Nantes les 7 et 8 juin

Assemblée Générale de SGI France, suivie d'un déjeuner débat sur le rôle des entreprises publiques dans le verdissement de l'économie, le 27 octobre.

## Action politique pilotée par la commission Europe présidée par Jean-Léonce Dupont et centrée sur les sujets européens prioritaires pour l'économie mixte locale

■ **Définition européenne de la PME**

■ **Cadre européen sur les aides d'État et la commande publique**

■ **Accès des Epl aux financements européens, élaboration d'un guide pratique**

Demandes d'informations aux conseils régionaux dans le cadre de la mise en place d'un guide pratique :

- Ile de France ;
- Centre-Val de Loire ;
- Bourgogne Franche-Comté ;
- Normandie ;
- Hauts-de-France ;
- Grand Est ;
- Pays de la Loire ;
- Bretagne
- Nouvelle-Aquitaine ;
- Auvergne Rhône-Alpes,
- Occitanie
- Sud

Réunion avec la BEI, Assen Gasharov, Conseiller, le 3 novembre

Réunion de la commission Services Publics (Public Services Board) le 7 juillet et préparation cartographie européenne sur la commande publique.

## La cartographie d'influence a permis de densifier le travail de rencontres et de consolidation du réseau européen

Déjeuner Athenora en présence de l'Ambassadeur de France auprès de la Commission Européenne, Philippe Léglise-Costa, le 22 septembre.

■ **Rencontrer les commissaires européens de référence** (marché intérieur, concurrence, politique régionale), instaurer un dialogue avec leurs cabinets et leurs services :

Courriers à Thierry Breton (Commissaire européen pour le marché intérieur), Frans Timmermas (Vice-président de la Commission européenne) et Margrethe Vestager (Vice-présidente exécutive de la Commission européenne).

■ **Bâtir un réseau au sein du Parlement européen** (députés français, membres clés et administrateurs des principales commissions) :

RDV avec la députée européenne Sylvie Brunet (Groupe Renew Europe, Commission de l'emploi et des affaires sociales) le 12 mai.

■ **Disposer de relais au sein du Comité des régions et du Comité économique et social européen :**

RDV avec Carole Mancel Blanchard (Commission européenne, Membre du cabinet d'Elisa Ferreira – Cohésion et Réformes) le 4 avril

RDV avec Bernadus Smulders – (Commission européenne, Directeur général adjoint chargé des aides d'état de la Direction générale de la Concurrence) le 11 mai.

■ **Densifier et élargir le maillage relationnel avec les réseaux et associations représentant des acteurs de l'action publique locale à Bruxelles,** comme avec les responsables de l'Europe dans les associations d'élus françaises :

RDV avec Sylvie Millot (Commission européenne, Directrice générale adjointe des pays et territoires d'Outre-Mer) le 1<sup>er</sup> juin.

■ **Consolider les relations étroites avec les autres fédérations nationales d'Epl,** en premier lieu la VKU allemande ; **dialoguer régulièrement avec les interlocuteurs Europe** des pouvoirs publics français (État et Parlement)

Rencontre avec les représentants des Epl et collectivités locales de Suède à Stockholm les 24 et 25 mai (Sobona, Per Nordestam, président-directeur général)

Rencontre avec les représentants des Epl et les collectivités locales de Finlande à Helsinki les 11 et 12 juillet (Association des autorités locales et régionales finlandaises, Jose Valanta, directeur des relations extérieures).

RDV avec Katherine Fournier-Leroux le 20 juillet (Commission européenne, Coordinatrice DG Régio pour les Outre-Mer).

## Mise en place d'un dialogue régulier avec les contrôleurs, et d'un accompagnement dédié des adhérents

La FedEpl a mis en place une action dédiée en direction des organismes dont la vocation est de contrôler les Epl, mais qui produisent également de leur propre initiative de la « soft law » les impactant de plus en plus directement.

### Chambres régionales des comptes, mise en œuvre de la feuille de route adoptée par le Conseil d'administration du 15 avril 2021

■ **Mise à jour de l'analyse comparée de l'ensemble des lettres d'observations définitives des CRC** avec l'ajout des lettres adressées aux Epl en 2021 :

Analyse de tous les rapports CRC 2021 et mise à jour de l'étude en avril 2022. Enrichissement de 25 rapports, soit 110 depuis 2018.

■ **Rappel régulier aux Epl des observations les plus fréquentes** afin qu'elles les prennent au mieux en compte (club des juristes, articles et notes, rencontres régionales) :

Séance dédiée lors du Congrès des Epl de Tours le 5 octobre.

■ **Rédaction puis diffusion d'un document d'appui à l'attention des Epl « Se préparer et gérer un contrôle CRC »,** comprenant notamment des fiches leur permettant de disposer pour leurs futurs contrôles d'éléments de réponses aux remarques les plus fréquentes, juridiquement discutables ou d'opportunité figurant dans les lettres d'observations, et d'appropriation, journées Epl ressources :

Rédaction d'un guide CRC Epl réorienté accompagnement dans le contrôle (préparation avant/pendant/après).

Epl expertise « se préparer et gérer un contrôle CRC » : le 14 décembre.

### ■ Dialogue des fédérations régionales d'Epl avec les CRC :

FedReg Région Sud : réunion d'échanges avec la CRC, le 2 février.

FedReg Ile-de-France : Rdv avec Franck Daurejou, président de la 8<sup>e</sup> Chambre de la CRC Ile-de-France, le 6 avril.

Audition technique de la Fédération des Epl d'Ile de France par les magistrats contrôleurs de la CRC Ile-de-France, le 10 mai.

Intervention de la CRC Ile-de-France lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération régionale, 25 novembre.

Normandie : RDV de Jean-Marc Vasse avec Christian Michaut, président de la CRC Normandie, 10 juin

Grand Est : Intervention de la CRC Grand Est lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération régionale, 14 décembre.

### Haute autorité pour la transparence de la vie politique (HATVP)

RDV avec Lisa Gamgani, Secrétaire générale, Magistrate, Michel Smaniotto, Secrétaire général adjoint et Sébastien Ellie, Secrétaire général adjoint, le 21 mars.

### Agence nationale de contrôle des organismes de logement social (ANCOLS)

#### ■ Recensement et analyse des observations sur les trois dernières années portant sur le contrôle de Sem immobilières :

Analyse de 27 rapports définitifs de l'Ancols.

#### ■ Élaboration d'un document d'appui, « se préparer à un contrôle ANCOLS » et d'appropriation journées Epl ressources :

Journée Epl expertise le 8 décembre d'information sur les contrôles ANCOLS.

## Consolider la fluidité entre l'action politique de la FedEpl et l'action éditoriale

### Éditions réparties dans 4 collections, avec une majorité d'éditions exclusivement digitalisées

À noter que l'Annuaire des Epl devient un portail dédié sur le site internet est n'est plus réalisé sous la forme d'une édition.

Annuaire dématérialisé mis en ligne le 6 juillet.

#### ■ Observatoire :

##### • EplScope 2022

Publication de l'Eplscope 2022 le 4 octobre. Diffusé aux Epl adhérentes et aux contacts institutionnels de la FedEpl, disponible au Congrès des Epl de Tours.

• **EplScope Centre-Val de Loire** porté par la Fédération régionale hôte du Congrès national des Epl 2022 :

Publication de l'Eplscope Centre-Val de Loire 2022 le 4 octobre. Diffusé lors du Congrès des Epl de Tours.

• **EplScope Caraïbes** porté par la Fédération régionale de la Conférence des Epl d'Outre-mer 2022 :

Publication de l'Eplscope Outre-mer 2022 le 21 novembre. Diffusé lors de la Conférence des Epl d'Outre-mer.

##### • Observatoire des Epl immobilières :

Publication de l'Observatoire des Epl immobilières 2022 en novembre. Diffusé aux Epl du secteur.

#### ■ Etudes & Perspectives :

##### • Note de conjoncture Epl 2022 :

Parution de la Note de conjoncture 2022 le 28 avril.

À l'issue du premier trimestre 2022, la confiance semble avoir été restaurée au sein des Epl malgré des incertitudes liées au contexte géopolitique.

## ■ Mode d'emploi :

• **Club DSP** : mise à jour du Guide sur les aspects financiers du contrat.  
Mise en ligne en mars.

• **Mise à jour des publications existantes susceptibles d'être impactées par la loi 3DS** : guide filiales, guide GIE, fiches présidents, livrets d'accueil des Epl :

Note sur les modalités de départ des élus administrateurs d'Epl suite à la loi 3DS publiée le 23 mars 2022, actualisée le 11 mai.

Note sur le rapport annuel de l'élu mandataire validée le 29 avril dans l'attente de la publication du décret puis actualisée et publiée le 7 novembre 2022 suite à la publication du décret.

## ■ Autres publications ou productions écrites :

• **Rapport d'activités de la FedEpl 2021** :

Présentation au Conseil d'administration du 14 avril et validation lors de l'Assemblée générale du 6 juillet.

• **Plaquettes de présentation d'activité de la FedEpl** à mettre à jour ou à créer, notamment du fait du changement d'adresse :

Nouvelle mise à jour des clés USB pour les primo adhérents intégrant les mises à jour et modification d'adresse de la FedEpl.

Mise à jour en ligne de la plaquette « Centre de ressources » en juin.

Mise à jour de la plaquette en novembre.

• **Argumentaires métiers à créer ou mettre à jour** :

- **Les Epl et le renouvellement urbain (ANRU)** : rédigé en juin

- **Les Epl et l'immobilier d'entreprise** : rédigé en juin

## Journées Epl expertise

### ■ Loi 3DS :

Entreprises publiques locales et Loi 3DS

Enjeux et appropriation : 23 mars

Conférence de presse du Président Jarry, webinaire loi 3DS Outre-mer : le 8 avril

## Communication de la FedEpl

Un plan de communication de moyen terme partant d'une validation des priorités, d'un état des lieux des actions existantes, d'un parangonage des activités d'autres associations d'élus

et des attentes des adhérents a été proposé au Bureau début 2022.

Phase d'audit sur la communication de la FedEpl réalisée en janvier.

Feuille de route du Directeur Général présentée lors du Bureau du 2 juin.

## 22 communiqués de presse :

- 7 janvier : SGI France
- 18 janvier : Sem immobilières en Outre-mer
- 24 janvier : déplacement du Président Jarry à La Réunion
- 2 février : création du club funéraire
- 2 février : Lionel Royer-Perreaut élu Président Fédération régionale des Epl Région Sud
- 9 février : Les Epl engagées dans la transition énergétique
- 10 février : Loi 3DS
- 22 février Loi 3DS avancée Splu
- 24 février : Les Epl en montagne
- 2 mars : Aurélie Martorell élue Présidente Fédération régionale des Epl Bretagne Pays de la Loire
- 11 mars : Jean-Pascal Fichère élu Président Fédération régionale des Epl Bourgogne Franche Comté
- 25 mars : Jean-Marc Vasse élu Président Fédération régionale des Epl de Normandie
- 8 avril : Publication du guide DSP dédié aux Epl
- 19 avril : Benjamin Gallèpe, nouveau directeur général de la FedEpl
- 27 avril : Adaptation des CCAG
- 5 mai : SIG Europe présidée par Pascal Bolo
- 7 juin : Epl management
- 7 juillet : Rencontre nationale des Epl
- 13 juillet : Epl et maisons de santé 6 octobre : Trophées des Epl 2022, le jury récompense cinq belles initiatives portées sur tous les territoires
- 6 octobre : Un Congrès des Epl prospectif, préfigurateur des actions de l'économie mixte de demain
- 30 novembre : La FedEpl soutient la proposition de loi visant à l'ouverture du mécénat culturel aux Sociétés publiques locales (Spl)

## 5 conférences de presse :

- 9 février : Les Epl face à la transition énergétique
- 23 mars : La loi 3DS et les Epl
- 6 juillet : Rencontre nationale des Epl
- 5 octobre : conférence de presse d'ouverture du congrès des Epl
- 6 octobre : conférence de presse de clôture du congrès des Epl



# L'action territoriale

## Des élus au cœur de la gouvernance de leurs Epl, de la FedEpl et des Fédérations régionales

Les élections locales, départementales et régionales de 2020 et 2021 ont conduit au renouvellement de 750 présidences parmi les 1 355 Epl en activités, dont 450 pour des Epl adhérentes à la FedEpl.

Depuis juin 2020, la FedEpl a engagé un redéploiement du réseau des présidents d'Epl qui s'est traduit par des rendez-vous sur site avec plus de la moitié des nouveaux présidents d'Epl adhérentes, par des réunions d'information et de formation de ces élus, et par la mise à disposition d'un kit d'accueil synthétisant les informations essentielles à la prise en main d'une Epl.

Cette animation du réseau des élus présidents d'Epl a conservé sa dimension prioritaire en 2022 avec pour objectif d'avoir établi un lien individualisé avec tous les élus concernés. Cette action en direction des présidents d'Epl a permis :

- **D'affirmer la gouvernance des Epl par leurs élus à travers notamment l'appropriation du Livre blanc sur l'économie mixte locale**
- **De conforter la nature d'association d'élus de la FedEpl et des Fédérations régionales**, qui conditionne la réussite de son action politique.

Cette action s'est traduite par les initiatives suivantes :

/// **Des rendez-vous sur site avec les présidents d'Epl.** Cette action a permis de rencontrer la totalité des nouveaux présidents des Epl adhérentes suite au cycle électoral 2020/2021 : **189 RDV avec des Président d'Epl dont 171 sur site.**

Cette animation du réseau des présidents a permis la participation de 88 présidents d'Epl au Congrès de Tours.

/// **Une actualisation du kit d'information des nouveaux présidents d'Epl suite au Projet de loi 3DS**, notamment sur :

• **Les modalités de participation des élus des Epl aux travaux et votes de leurs assemblées délibérantes relatifs aux Epl :**

Note sur les modalités de déport des élus administrateurs d'Epl suite à la loi 3DS publiée le 23 mars 2022, actualisée le 11 mai 2022.

• **Le contenu du rapport annuel de l'élu mandataire de sa collectivité :**

Note sur le rapport annuel de l'élu mandataire validée le 29 avril 2022 dans l'attente de la publication du décret puis actualisée suite à la publication du décret le 4 novembre 2022.

• **Les modalités de participation des élus à la gouvernance des filiales :**

Note sur les filiales suite à la loi 3DS publiée le 23 mars avec les éléments sur la participation des élus à la gouvernance des filiales.

/// **L'organisation de 20 formations « Epl gouver-**

**nance » afin de faciliter l'appropriation de leurs responsabilités par les nouveaux présidents et administrateurs d'Epl :**

23 sessions réalisées, pour un total de 149 stagiaires

**// Une visibilité renforcée des présidents d'Epl dans les médias de la FedEpl à travers des interviews écrites et vidéos :**

Interview de tous les nouveaux présidents des FedEpl régionales ;

Articles ayant pour thèmes : le comité des fédérations régionales, les initiatives de nouveaux club (club des présidents du funéraire), actualité des Epl dans la rubrique « Epl en action ». Format vidéo : Présidents mis en avant lors des

films promotionnels du Congrès de Tours, de la Conférence Outre-mer ; présentation du travail mené par SGI Europe et SGI France ; de Téléo le plus grand téléphérique urbain de France ; des Epl du funéraire...

**// La participation de la Commission des Présidents de SemOp présidée par Benoit Mercuzot à un premier bilan 8 ans après la loi fondatrice de 2014 piloté par le Comité stratégique :**

Réunion de la Commission des Présidents de SemOp le 5 avril pour lancer le bilan de la SemOp 8 ans après la loi, 8 SemOp représentées.

## La FedEpl, un centre de ressources pour les collectivités locales sur la création, le recours et le pilotage des Epl

Le lien entre les collectivités et le mouvement des Epl est au cœur de la stratégie portée par la FedEpl. Ce dialogue avec les collectivités doit favoriser l'essor de nouvelles Epl et le recours aux Epl existantes. Il doit de plus en plus permettre aux collectivités de mettre en place un pilotage structuré de leurs Epl s'appuyant sur les élus.

Au total **les équipes de la FedEpl ont assuré 165 rendez-vous sur site ou en distanciel avec des élus et dirigeants de collectivités territoriales.**

Sur l'année 2022, **44 collectivités** ont été adhérentes à la FedEpl notamment pour être accompagnées dans leurs projets de création de nouvelles Epl, dont 21 nouvelles depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Ce dialogue avec les collectivités s'est articulé en 2022 autour des initiatives suivantes :

**• Des rendez-vous des présidents des fédérations régionales avec les nouveaux présidents de Départements et de Régions ou leurs représentants désignés :**

Des rendez-vous tenus avec des élus ou dirigeants de 5 Conseils régionaux : Auvergne, Rhône-Alpes, Grand Est, Nouvelle-Aquitaine, Ile-de-France, Occitanie.

Des rendez-vous tenus avec des élus ou dirigeants de 17 Conseils départementaux : Allier, Alpes de Haute-Provence, Aube, Calvados, Cotes d'Armor, Essonne, Haute-Saône, Isère, Gers, Jura, Marne, Seine-Maritime, Seine et Marne, Seine-Saint-Denis, Tarn et Garonne, Vaucluse et Vendée.

- **L'accompagnement des collectivités dans leurs réflexions visant à la création de nouvelles Epl aboutissant à l'adhésion de 21 nouvelles Epl à la FedEpl :**

122 nouveaux projets de création d'Epl identifiés

131 réunions de travail avec des collectivités ayant des projets de création d'Epl

Cette activité a contribué à l'adhésion de 23 Epl depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le dialogue avec les collectivités territoriales s'est établi également via leurs associations représentatives à travers les initiatives suivantes :

- **Des rendez-vous de Patrick Jarry** avec les présidentes et présidents de France urbaine, de l'Association des Maires de France, de l'Assemblée des Départements de France et de Régions de France :

**RDV de Patrick Jarry avec François Sauvadet**, président de l'Assemblée des Départements de France, le 29 mars.

**RDV de Patrick Jarry et Hervé Marseille avec David Lisnard**, président de l'Association des Maires et des présidents d'intercommunalités de France le 20 avril.

**Webinaire « Entreprises publiques locales et Intercommunalités » en coopération avec Intercommunalités de France et la Banque des Territoires**, le 8 juin (100 participants) avec la participation de Franck Masselus, Marion Canales et Jean-Marc Vasse.

- **Un soutien confirmé de ces associations de collectivités aux positions de la FedEpl notamment en matière d'action politique :**

Sur les conflits d'intérêts et le déport des élus :

Soutien des associations d'élus à la position de la FedEpl sur le déport dans le cadre de la commission mixte paritaire relative à la loi 3DS

Réunions de coordination entre associations d'élus le 15 février, 11 mai et le 20 mai. Intervention de Yann Guevel le 24 novembre lors du forum du Congrès des Maires consacré à la responsabilité pénale des élus.

## Les fédérations régionales d'Epl au centre de leur environnement institutionnel

### Élection et renouvellement de 6 présidences de fédérations régionales :

**Lionel Royer-Perreaut** à la présidence de la Fédération des élus des Epl de Provence Alpes Côte d'Azur le 2 février

**Aurélie Martorell** à la présidence de la Fédération des élus des Epl de Bretagne Pays de la Loire le 2 mars

**Jean-Pascal Fichère** à la présidence de la Fédération des élus des Epl de Bourgogne Franche Comté le 11 mars

**Jean-Marc Vasse** à la présidence de la Fédération des élus des Epl de Normandie le 24 mars

**David Zobda** à la présidence de la Fédération des élus des Epl de de la Caraïbes le 29 avril

**Jacques Lowinsky**, à la présidence de la Fédération des élus des Epl de l'Océan Indien le 3 juin

### Réunion du Conseil des Fédérations régionales le 5 juillet sous la présidence de Didier Aldebert,

**principales décisions** : poursuite du dialogue avec les CRC ; mise en place d'une action concertée en direction des parlementaires ; action de mobilisation des élus autour du Congrès de Tours ; nomination de David Zobda comme représentant des Fédérations ultramarines au conseil d'administration de la FedEpl.

■ **Les Fédérations régionales ont poursuivi en 2022 leurs démarches de pédagogie vis-à-vis des principaux interlocuteurs politiques et institutionnels** à travers l'action des Présidents des Fédérations régionales :

**Poursuite du dialogue avec les Chambres régionales des comptes** dans la continuité et la feuille de route adoptée par le Conseil d'administration du 15 avril 2021 :

FedReg Région Sud : Réunion d'échanges avec la CRC, le 2 février.

FedReg Ile de France :

- RDV avec Franck Daurenjou, président de la 8<sup>e</sup> Chambre de la CRC Ile-de-France, le 6 avril
- Audition technique de la Fédération des Epl d'Ile de France par les magistrats contrôleurs de la CRC Ile-de-France, le 10 mai
- Intervention de la CRC Ile de France lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération régionale, 25 novembre.

FedReg Normandie : RDV de Jean-Marc Vasse avec Christian Michaut, président de la CRC Normandie, 10 juin.

■ **Conseil des Fédérations régionales : bilan des modalités de mise en œuvre de la Cotisation unique sur la période 2020/2021/2022.**

Réunion du Conseil des Fédérations régionales le 5 juillet.

Un bilan positif de la cotisation unique dressé par le Conseil des Fédérations régionales a été adopté le 5 juillet et décision d'une application uniforme sur l'ensemble des Fédérations régionales concernées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

■ **La Fédération a également assuré une présence renforcée en 2022 en Corse, un territoire sans structuration régionale mais à enjeu pour l'économie mixte locale.**

6 RDV tenus avec des représentants de collectivités territoriales de Corse dans la cadre d'une tournée du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre.

Les Fédérations régionales ont également contribué à l'appropriation de la loi 3DS et plus globalement de l'actualité politique de la FedEpl à travers 11 réunions régionales :

- Région Sud, le 2 février
- Hauts de France, le 22 février
- Bretagne Pays de la Loire, le 2 mars
- Bourgogne Franche-Comté, le 11 mars
- Normandie, le 24 mars
- Caraïbes, 29 avril
- Centre-Val de Loire, le 26 septembre
- Nouvelle-Aquitaine, le 17 novembre
- Hauts-de-France, le 18 novembre
- Ile-de-France, le 25 novembre
- Auvergne-Rhône-Alpes, 8 décembre
- Grand Est, le 14 décembre



# L'accompagnement des adhérents

## Nouveaux adhérents : la Fédération vous accueille

### Une action spécifique envers les Epl nouvellement créées

#### ■ 7<sup>e</sup> séminaire annuel « les premiers pas d'une Epl » :

Séminaire tenu le 18 mai à la FedEpl  
La dimension managériale avec le binôme Président/Directeur a été intégrée au programme de la journée.

### Création d'un parcours d'accueil-intégration personnalisé du nouveau dirigeant au sein de la FedEpl

(dirigeant recouvre ici : le dirigeant d'une Epl nouvellement créée, le dirigeant en prise de fonction dans une Epl existante et le dirigeant d'un OPH se transformant en Sem).

■ 7<sup>e</sup> édition du « Cercle des Nouveaux Dirigeants » dans le cadre de l'offre Epl management, du 28 au 30 novembre 2022  
Les clés et les outils concrets d'une prise de fonction réussie : le 11 mai

■ Une rencontre du club des dirigeants dédiée à la prise de fonction avec un volet sur les bonnes pratiques managériales

Conjuguer le potentiel de leadership : Comment permettre aux femmes de prendre des positions de leader au sein des Epl ? : le 8 juin

Manager les singularités en entreprise : faire de la diversité une réelle opportunité de mettre en œuvre un management innovant : le 7 juillet

Rencontre du Club des directeurs d'Epl sur la thématique "Les clés et les outils concrets d'une prise de fonction réussie" : le 11 mai

Finances durables appréhender les nouveaux paradigmes et quels impacts sur nos métiers ? : le 15 décembre.

■ RDV sur site avec son interlocuteur métier et en tant que de besoin d'autres experts :  
37 visites sur site de nouveaux dirigeants d'Epl ou nouvelles Epl adhérentes

■ Remise systématique du pack « Nouvel adhérent » :  
50 clés USB "pack nouvel adhérent/nouveau DG" remises

## Composantes de la gamme Epl : séminaires annuels des dirigeants permettant de bâtir et de s'approprier collectivement une doctrine

Chacun de ces séminaires portait une attention particulière aux dispositions nouvelles figurant dans la loi 3DS :

- Spl – 13<sup>e</sup> séminaire annuel : le 9 juin.
- Sem – 5<sup>e</sup> séminaire annuel : le 9 juin.

# Renouvellement ou obtention de nouvelles délégations de service public : la Fédération aux côtés des adhérents qui jouent leur avenir

## 5 rencontres du Club DSP

- **Actualités juridiques et financières**, le 30 février.
- **Les fondamentaux du contrat DSP**, le 17 mars.
- **Le business plan, outil de modélisation financière du contrat**, le 7 avril.
- **Anticiper les enjeux humains d'une DSP ou d'une fusion**, le 7 avril.
- **Préparer sa réponse à l'AO, préparer sa présentation et convaincre son jury**, le 19 mai.

## Actions ciblées de sensibilisation auprès des Epl renouvelant leur contrat de DSP

dans les 2-3 prochaines années s'appuyant sur une base de données renforcée :

**Valoriser la RSE au sein de son Epl : comment mettre en œuvre la démarche et promouvoir une économie à impact positif net ?**, les 13-14 septembre à Brest (rencontre accueillie par les Epl Brest'aim et Les Ateliers des Capucins)

Webinaire club des directeurs : **Finance durable : comment appréhender les nouveaux paradigmes et quels impacts sur nos métiers ?**, le 15 décembre 2022

## Mise à jour du guide sur les aspects financiers du contrat

La diffusion des fiches Management a débuté en décembre 2022.

Elle se poursuivra en 2023 de janvier à novembre (diffusion de 10 fiches au total).

# L'appui au management des entreprises : des enjeux communs à toutes les Epl

## École de management des dirigeants d'Epl

Le Bureau de la FedEpl a validé en 2022 le redéploiement/recentrage de cette offre autour de ses trois produits phare que sont :

- **le cercle des nouveaux dirigeants**
- **le cycle de management général**
- **le cycle de perfectionnement Corpo**

**Post Graduate de Management Stratégique 2021-2022**, du 5 octobre 2021 au 15 avril 2022.

Corpo 2022, du 12 au 15 avril.

**Le Cercle des Nouveaux Dirigeants prévu en décembre 2022** est reporté en juillet 2023.

**Post Graduate de Management Stratégique 2022-2023**, du 25 octobre 2022 au 7 avril 2023.

## Montée en puissance du club des directeurs

Créé en 2021, ce club réunit autour de sujets d'actualité et/ou prospectifs en matière de management des directrices et directeurs d'Epl désireux d'échanger et de sortir de leur isolement. Il s'est réuni à 4 reprises en 2022 autour des thèmes suivants :

- **manager les singularités en entreprise**
- **comment permettre aux femmes de prendre des positions de leader au sein des Epl ?**
- **la prise de fonction du directeur et le couple président directeur**
- **la RSE**

- **Les clés et les outils concrets d'une prise de fonction réussie**, le 11 mai.

- **Conjuguer le potentiel de leadership : Comment permettre aux femmes de prendre des positions de leader au sein des Epl ?**, le 8 juin

- Manager les singularités en entreprise : faire de la diversité une réelle opportunité de mettre en œuvre un management innovant : le 7 juillet
- Finances durables, appréhender les nouveaux paradigmes et quels impacts sur nos métiers ? : le 15 décembre

### Poursuite des deux clubs métiers :

#### ■ Club des DAF, 3 réunions :

- Loi de finances 2022, le 26 avril.
- Prêts et financement

Séance au congrès couplée avec club des juristes.

- Uniquement pour les bailleurs sociaux : surcompensation, cotation, gestion des flux, le 9 novembre.

#### ■ Club des juristes, 2 réunions :

- Appropriation du chapitre Epl de la loi 3DS, le 27 avril.

Clauses administratives générales dans les marchés publics (CCAG)

Séance au congrès couplée avec club des DAF.

- Conformité en matière de transparence et de déontologie.

### Redéploiement de l'offre de formation globale dans le cadre d'un partenariat renouvelé avec la SCET :

Nouvelle convention de partenariat signée le 17 novembre 2022 par le Président Patrick Jarry et Romain Lucazeau, directeur général de la SCET.

5 objectifs ont été arrêtés par les deux partenaires :

- Développer la collaboration en matière de formation pour accompagner les professionnels du développement des territoires dans leur évolution,
- Développer les liens professionnels entre les correspondants SCET et les collaborateurs de la FedEpl
- Renforcer la coanimation du réseau des Epl prioritairement dans l'aménagement et le renouvellement urbain, le tourisme, l'évènementiel, le développement économique, les MIN, les énergies renouvelables, l'Outre-mer ou encore les enjeux de vieillissement
- Coopérer dans les domaines des études, observatoires, études de marché, études prospectives, bilans globaux, recherche et développement

- Travailler à la clarification de l'environnement législatif et réglementaire des Epl.

### Accompagnement des Epl dans leurs initiatives de reconfiguration

■ **Appui juridique renforcé pour le passage d'une composante à l'autre de la gamme**, la création de nouveaux montages de type GIE, groupement d'employeurs, filiales et prises de participation :

Mise à jour de la note filiale et du guide filiale, le 12 octobre.

■ **Accompagnement des Sem immobilières** dans le contexte de la reconfiguration du tissu des bailleurs sociaux qui a été poursuivi sous 4 formes :

- Convention de partenariat avec la société nationale de coordination Hact France  
Note présentée au bureau du 10 janvier et convention signée le 30 juin.

- Groupe de travail des Sem membres de sociétés locales de coordination  
Atelier spécifique HACT France lors du Congrès de Tours, le 5 octobre.

- Participation aux instances et réflexions de la CGLLS dédiées à ce sujet  
Note de situation de mai.

Atelier spécifique Sem membres de sociétés locales de coordination lors du Congrès de Tours, le 5 octobre.

- Renforcement du volet social : participation au dialogue sectoriel, identification de l'offre d'assurance et de la convention collective les plus idoines :

Participation aux 2 comités de pilotage de la CGLLS (27 janvier et 14 mars) et aux réunions techniques AATI KO (9 février et 10 juin).

Réunion de remise du bilan triennal le 25 juillet.

Article en ligne et webinaire le 10 mars sur les assurances.

■ **Epl ressource d'appropriation de Visial web**, nouveau logiciel du dispositif d'autocontrôle : Remplacée par 2 sessions Epl ressource « décret tertiaire » les 11 octobre et 17 novembre.

#### ■ Epl ressource gestion locative :

Deux stages "débutant" de 2 jours : 7 et 8 juin 2022 ; 21 et 22 juin et un stage "avancé" d'une journée le 15 juin.

Une session en visioconférence le 24 juin avec Alsace Habitat.

## Partage d'expertises et d'expériences intermétiers

■ **Aux côtés de ces commissions ont été organisées en 2022, dans ces 3 domaines, compte tenu de l'actualité et des enjeux conséquents, des réunions ponctuelles :**

des Epl de déchets, réunion des Epl actives dans la gestion des déchets : le 21 juin.

■ **L'action Outre-mer était centrée en priorité, compte tenu de l'enjeu politique éminent de ces sujets en année électorale, sur les questions de logement et d'aménagement :**

Déplacement du Président Jarry à La Réunion du 24 au 27 janvier.

Déplacement en Martinique et en Guadeloupe du 26 avril au 6 mai (rencontres adhérents et cartographie d'influence – préparation Conférence Outre-mer 2022).

RDV avec Laetitia Malet, adjointe au délégué général de l'Association des communes et collectivités d'Outre-mer (ACCDOM), le 11 juillet.

Rencontre avec des membres du cabinet du ministre délégué chargé des Outre-mer, Jean-François Carencio (rôle et place des Epl ultramarines dans le développement de leurs territoires, question des fonds régionaux européens), le 20 septembre.

Signature d'une convention de partenariat entre l'Union Sociale pour l'Habitat, la Fédération nationale des associations régionales HLM (FNAR), les associations régionales des maîtres d'ouvrage social de Guadeloupe, de la Réunion et de Guyane et la FedEpl concernant le logement social en territoire ultramarin. Signature réalisée à l'occasion du Congrès de l'USH, sous l'égide de Jean-François Carencio, ministre délégué des Outre-mer, le 28 septembre.

■ **Quelques sujets transversaux : cybersécurité, recapitalisation des Epl**

La thématique de la cybersécurité a été traitée lors de la séance club des directeurs du Congrès des Epl à Tours – 6 octobre.

■ **L'action ingénierie territoriale initiée en 2020 s'est poursuivie par la promotion auprès de toutes les Epl de la plateforme Aides et Territoires** leur permettant d'identifier tous les programmes auxquels elles sont potentiellement éligibles :

Plan d'actions de communication réalisé en mai 2022 avec une approche multicanale : réseaux sociaux, vidéo ITW, actions presse et article sur notre site Internet.

■ **Les Epl exemplaires ont vu promues leurs plus belles réussites dans le cadre des Trophées des Epl :**

14 Epl présélectionnées le 15 juin : Arras Pays d'Artois, Arec Occitanie, Atout Ports, CM'IN, Habitation Moderne, Ligeris, Lyon Confluence, Normandie Aménagement, SA3M, SEBL Grand Est, Sedia, Sodiparc, Tisséo

Remise des Trophées lors du Congrès des Epl à Tours le 5 octobre :

- Services au public / Lauréat : La Cité des Arts, nouvel écrin de culture au service des habitants SA3M
- Attractivité des territoires / Lauréat : FAURECIA (FORVIA) Clean Mobility : 1<sup>er</sup> site industriel certifié BREEAM Excellent de France et 2<sup>e</sup> en Europe PME et SEDIA Bâtiment durable / Lauréat : à Tours, LIGERIS développe un habitat durable et inclusif. LIGERIS Ville de demain/ Lauréat : Une plateforme dédiée à la valorisation des terres polluées NORMANDIE AMÉNAGEMENT
- Coup de cœur du jury : Le Papang, premier téléphérique urbain de l'Océan Indien SODIPARC.

# Fidélisation et connaissance des adhérents : améliorer la personnalisation et la lisibilité de l'offre

**Maintenir le rythme de 160 visites personnalisées de dirigeants sur site avec comme priorités les Epl de Montagne, les Semop, les Sempat et les foncières, et les Sem immobilières ayant absorbé un OPH ou résultant de la transformation d'un OPH :**

189 Présidents d'Epl rencontrés dont 171 sur site.  
289 Directeurs d'Epl rencontrés dont 180 sur site.

**L'ensemble de ce plan d'action 2022 s'est articulé autour de 4 évènements phares :**

- L'installation de la FedEpl le 23 mars dans les locaux dont elle est propriétaire au 14 rue de la Tombe Issoire Paris 14<sup>e</sup>.
- La Rencontre nationale organisée le 6 juillet au siège de La Banque Postale à l'occasion de l'Assemblée générale de la FedEpl et conférence de presse du Président Jarry
- Le Congrès et le Salon des Epl à Tours du 4 au 6 octobre
- La conférence des Epl Outre-mer en Guadeloupe et Saint-Martin du 28 novembre au 2 décembre

**Quelques sujets internes ont également été menés à bien**

**/// poursuite de la transition numérique de la FedEpl** (digitalisation, RGPD/nouvelle CRM) - 22 février : fusion du site servirlepublic.fr dans le site lesepl.fr - 6 juillet : mise en ligne annuaire dématérialisé

**/// poursuite et consolidation de l'animation interne dans le contexte de l'acquisition des locaux**

30 mai : apéritif terrasse

7 juin : point trimestriel d'entreprise

20 juin : soirée FedEpl avec animation (en remplacement de la Journée du personnel)

## 10 Indicateurs validés par le Bureau du 20 janvier permettent au Conseil d'administration d'apprécier la réalisation de ce plan d'action

1. Elaboration du prochain plan stratégique de la FedEpl : adoption par le Conseil d'administration d'un document d'orientation. REPORTÉ

2. Redéploiement de l'activité de la FedEpl : installation dans les nouveaux locaux, mise en place du télétravail, migration informatique, renforcement du pilotage financier. ATTEINT

3. Consolidation de la gamme Epl : premier bilan des Semop 8 ans après leur loi fondatrice adopté par le Conseil d'administration, lancement d'un club des présidents d'Epl funéraires. PARTIELLEMENT ATTEINT

4. Identification de nouveaux champs pour l'économie mixte : mise en place de passerelles avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire, lancement d'un groupe de travail sur la Spl hospitalière, adoption d'un rapport sur les perspectives envisageables pour les Epl dans les métiers de l'action sociale et de la santé et organisation d'un Epl collectivités dédié. ATTEINT

5. Redéploiement de l'action politique de la FedEpl après les élections : adoption par le Conseil d'administration d'une liste des propositions phares de la FedEpl sur la base notamment des décisions et annonces du nouvel exécutif, contact établi avec les cabinets des principaux ministres référents, rdv ou réunions avec 30 nouveaux députés à Paris ou en région. ATTEINT

6. Mise en place d'un dialogue régulier avec les contrôleurs au plan national et régional (CRC, AFA, HATVP, ANCOLS), et d'un accompagnement dédié des adhérents contrôlés (documents d'appui et SVP). ATTEINT

7. Densification du réseau des élus présidents et administrateurs d'Epl : RDV avec l'ensemble des nouveaux présidents d'Epl adhérents suite au cycle électoral 2020-2021, 20 Epl gouvernance au moins (23 sessions réalisées). ATTEINT

8. Consolidation du rôle de centre de ressource auprès des élus de la FedEpl : actualisation et promotion de l'ensemble des supports traitant des conflits d'intérêt, rédaction d'argumentaires Epl par principales strates de collectivités territoriales, lancement d'une réflexion sur l'agrégation des comptes des collectivités territoriales et de leurs Epl. ATTEINT

9. Redéploiement de l'offre management autour de ses 3 piliers : cycles Epl management, club des directeurs, offre FedEpl Scet. ATTEINT

10. Accompagnement des adhérents dans l'appropriation de l'ensemble des dispositions du projet de loi 3DS les concernant : évènements et réunions, supports écrits, SVP. Si le texte arrive au terme du processus parlementaire. ATTEINT

### Bilan des 10 indicateurs de réussite du Plan d'action 2022 au 15 décembre :

- 8 ATTEINTS
- 1 PARTIELLEMENT ATTEINT
- 1 REPORTÉ

# Annexes

# Les adhésions

01

**SPL ALEC AIN**  
BOURG-EN-BRESSE



13

**GROUPE SEMIS (13)**  
SAINTES-MARIES-DE-LA-MER



14

**SPL EPOPEA**  
COLOMBELLES



17

**CITIN**  
LA ROCHELLE



22

**ESKALE D'ARMOR**  
SAINT-BRIEUC



28

**C'CHARTRES SPECTACLES**  
CHARTRES



31

**SPL DU METRONUM**  
TOULOUSE



**TOULOUSE A TOUT**  
TOULOUSE



**SPL ENOVA AMENAGEMENT**  
LABÈGE



33

**SPL BORDEAUX AÉROPARC**  
MÉRIGNAC



40

**SOGITCS**  
SOUSTONS



44

**SEM CROISSANCE VERTE**  
NANTES



45

**LES RÉSIDENCES DE  
L'ORLEANAIS**  
ORLÉANS



55

**SPL CHAMBLEY MADINE**  
NONSARD LAMARCHE



56

**SPL GOLFE DU MORBIHAN -  
VANNES TOURISME**  
VANNES



59

**SPL EXPLOITATION  
VÉLODROME DE ROUBAIX**  
ROUBAIX



63

**CLERMONT AUVERGNE**  
CLERMONT-FERRAND



72

**SPL VALLÉE DU LOIR TOURISME**  
VAAS



78

**SEMAP**  
POISSY



83

**SPL SUD PLAISANCE**  
STE MAXIME



84

**SPL GRAND AVIGNON  
AMÉNAGEMENT**  
AVIGNON



85

**SPL DESTINATION LA ROCHE  
SUR YON**  
LA ROCHE SUR YON



**VENDEE EXPANSION**  
LA ROCHE SUR YON



**AGENCE DE SERVICES AUX  
COLLECTIVITÉS LOCALES DE  
VENDEE**  
LA ROCHE SUR YON



971

**SPL CŒUR D'ÉNERGIE**  
BAIE MAHAULT



974

**SPL GRAND OUEST**  
LE PORT



**SPLA GRAND SUD**  
SAINT-PIERRE



# Les radiations

01

**SOGEPEA (AINTEREXPO)**  
BOURG-EN-BRESSE



06

**SPL SOPHIA**  
SOPHIA ANTIPOLIS



13

**SEMAGORA**  
AUBAGNE



14

**SENACAL**  
CAEN



**SEMMERET**

HÉROUVILLE ST CLAIR



27

**TRANSURBAIN SPL**  
EVREUX



29

**SAFI**  
QUIMPER



**QUIMPER ÉVÈNEMENTS**

QUIMPER



31

**HAUTE GARONNE  
DÉVELOPPEMENT**  
TOULOUSE



**SEMIDIAS**

COLOMIERS



**SEM AGENCE D'ATTRACTIVITÉ  
TOULOUSE « T »**  
TOULOUSE



39

**SAEM SOGESTAR**  
LES ROUSSES



40

**ENERLANDES**  
MONT-DE-MARSAN



48

**SAIEM MENDE FONTANILLES**  
MENDE



54

**IN-PACT GL**  
VILLERS-LES-NANCY



**SODEGER HAUT LORRAINE**  
AUDUN-LE-ROMAN



56

**SEM LIGER**  
LOCMINÉ



58

**SPL CONFLUENCE**  
DECIZE



59

**SORELI**  
LILLE



**SPL EURALILLE**

LILLE



**LILLE GRAND PALAIS**

LILLE



62

**SAEMD**  
DROCOURT



65

**THERMES DE CAUTERETS**  
CAUTERETS



**SPL PEYRAGUDES**

ADERVIELLE-POUCHERGUES



66

**SCFC SOURNIA**  
SOURNIA



67

**PFPS**  
STRASBOURG



73

**LES MENUIRES TOURS**  
LES BELLEVILLE



75

**SAIEM D'ÉPINAY-SUR-SEINE**  
PARIS



**GEOYNOV**  
PARIS



76

**LE HAVRE NAUTISME**  
LE HAVRE



**CAUX SEINE MOBILITÉ**  
LILLEBONNE



79

**DEUX SÈVRES AMÉNAGEMENT**  
NIORT



83

**SEM SAINT-TROPEZ TOURISME**  
ST TROPEZ



86

**ARTEE**  
POITIERS



88

**SOVODEB**  
ÉPINAL



**SAEML GOLBEY**  
GOLBEY



92

**SEMINE SA**  
NEUILLY-SUR-SEINE



93

**SEMAD (93)**  
AULNAY-SOUS-BOIS



94

**SOCACHAL**  
CACHAN



974

**SEM PIPANGAI PRODUCTION**  
LE PORT



# Organismes dont la Fédération est membre

## Instances nationales

- Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru)
- Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS)
- Commission mixte paritaire de l'immobilier
- Commission nationale de concertation (CNC)
- Commission nationale ÉcoQuartier (ministère de la Cohésion des territoires)
- Comité d'organisation des Assises européennes sur la transition énergétique
- Comité des organisations patronales des professions immobilières (COPI)
- Comité des organisations représentant des employeurs de gardiens, concierges et employés d'immeubles (Corege)
- Comité des partenaires du logement social
- Comité mixte paritaire des gardiens, concierges et employés d'immeubles
- Commission paritaire nationale d'interprétation
- Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle de l'immobilier (CEFI)
- Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle des gardiens, concierges et employés d'immeubles (CEGI)
- Compagnie nationale des commissaires aux Comptes (CNCC)
- Conférence nationale de santé (CNS)
- Conférence nationale des territoires (CNT)
- Conseil national de la montagne (CNM)
- Conseil national de l'habitat (CNH)
- Conseil national d'orientation du programme Action cœur de ville
- Conseil national d'orientation de BPI France
- Fonds national d'aides à la pierre (Fnap)
- Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL)
- Observatoire des impayés de loyers et de charges
- Opérateur de compétences en Entreprises de Proximité (OPCO EP) - Section Paritaire Professionnelle des gardiens, concierges et employés d'immeuble
- Service national d'enregistrement des demandes de logement social (GIPSNE)

## Organismes sectoriels ou professionnels

- Agence nationale pour l'information et le logement (Anil)
- Alliance HQE-GBC
- Association Qualitel
- Avenir Transport
- Association pour la formation professionnelle continue des organismes du logement social (AFPOLS)
- Club ville aménagement
- Groupement de recherche sur les institutions et le droit de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat (Gridauh)
- Institut de la gestion déléguée
- Institut de la Performance et de l'Innovation dans l'Immobilier (IP2I)
- Institut de recherches archéologiques préventives (Inrap)
- Ipsec
- Laboratoire d'Initiatives Foncières et Territoriales Innovantes (Lifti)
- Médiation de l'eau
- Observatoire des risques de la vie territoriale (Smacl)
- Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU)
- Observatoire social territorial (MNT)
- Réseau national des aménageurs (RNA)
- Union du pôle funéraire public (UPFP)

## Europe

- SGI Europe (Services of General Interest, ex-CEEP)
- SGI France
- Cercle des délégués permanents à Bruxelles
- Cercle des réseaux européens

# Organigramme

au 15 mars 2023

## PRÉSIDENT

Président : **Patrick Jarry**  
Assistante : **Isabelle de Maisonneuve**

## DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur général : **Benjamin Gallèpe**  
Assistante, relations avec le Parlement : **Isabelle de Maisonneuve**

### DIRECTION ANIMATION ET DÉVELOPPEMENT

Directeur : **Pierre-Charles Pougoue**  
Assistants : **Aline Bellois**, **Coralie Defours**

#### Tourisme, Culture, Loisirs

Responsable : **Christelle Botz-Mesnil**

#### Juridique

Responsable : **Yannis Abgrall**

#### Immobilier et Développement économique

Responsable : **Philippe Clémantot**  
Responsable adjoint : **Fabien Guégan**  
Analyste financier : **Caroline Langie-Jalade**  
Chargée de projet : **Louisa De Quattro\*\***

#### Mobilité et Environnement

Responsable : **Laure Lachaise**

#### Aménagement

Responsable : **Olivier Toubiana**  
Chargée de projet : **Louisa De Quattro\*\***

#### Outre-Mer et marchés émergents

Responsable : **Caroline Acosta**

#### Offre adhérents

Responsable : **Perrine Guerec**

### DIRECTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Directeur : **Florian Poirier**

Responsable juridique : **Antoine Colin-Goguel**

Assistante : **Céline Monnereau**

Juriste création d'Epl et gouvernance d'entreprise : **Majdouline Najeme**

Assistante chargée des projets : **Laurence Nègre**

Responsables territoriaux :

**Territoires urbains**  
**Jean-Luc Vallet**

**Intercommunalités et villes de France**  
**Tiéfaine Concas**

**Départements, régions et territoires ruraux**  
**Mathieu Landau**

**Relations institutionnelles régionales**  
**Romain Cayrey**

### DIRECTION COMMUNICATION ET MARKETING

Directeur : **Olivier Lamoureux**

Assistante : **María Fuentes**

Chargée de communication et digital : **Cécile Consigny**

Chargée du centre de documentation et du site internet : **Carine Le Guével**

Responsable veille et prospective : **Esteban Pratviel**

Chargée des événements et de la formation : **Anne Trecan**

Assistante événementiel : **Naema Amghar**

### DÉPARTEMENT ACTION LEGISLATIVE ET EUROPEENNE

Responsable : **Benjamin Gallèpe**

Chargé de mission action législative et réglementaire : **Léopold Sanchez-Villaescusa**

Chargée de mission Europe et développement du réseau : **Camille Boulat**

### DIRECTION DES RESSOURCES INTERNES

Directrice : **Sandra Antoine-Édouard**  
Chargée des Ressources Humaines : **Smahane Blandin**

Hôtesse d'accueil\*

Comptable : **Alexis Dahan**

Contrôleur de gestion : **Amine Ghomed\*\***

Responsable des systèmes d'information : **Jean-Luc Petit\***

Gestionnaire de base de données : **Lucile Guillaud**

Chargé logistique et technique : **Michel Hamraoui**

Technicien informatique, administrateur système et réseaux : **Andréa Katerji\*\***

\* Mis à disposition par une société extérieure.  
\*\* En alternance.



Fédération des élus des Entreprises publiques locales  
14 rue de la Tombe-Issoire - 75014 Paris  
Tél. : 01 53 32 22 00 - Fax : 01 53 32 22 22  
[contact@lesepl.fr](mailto:contact@lesepl.fr)

[lesepl.fr](http://lesepl.fr)



Fédération des élus  
des Entreprises publiques locales